

QUI SOMMES-NOUS?

SPW | Éditions

INFO-GUIDES

Mobilité
Voies hydrauliques



Wallonie



Service public
de Wallonie

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

La Direction générale opérationnelle de la Mobilité et des Voies hydrauliques (DGO2) a été créée en 2007, suite à la réforme de l'administration wallonne. Elle fait partie intégrante du Service public de Wallonie (SPW).

Ses missions consistent à :

- organiser une meilleure mobilité dans nos villes et communes ;
- organiser et encadrer le transport scolaire de nos enfants ;
- gérer et exploiter les voies navigables pour qu'elles offrent une capacité de tonnage supplémentaire et désengorgent nos routes ;
- veiller à la sécurité et la sûreté des sites aéroportuaires ;
- prévoir les risques de crues et mettre tout en œuvre pour accompagner, soutenir et informer les populations.

La DGO2 en chiffres, c'est 298 millions de voyageurs dont plus de 26 000 élèves transportés en toute sécurité vers leur établissement scolaire, c'est aussi 450 kms de voies navigables exploitées et gérées permettant le transport de quelque 40 millions de tonnes de marchandises, c'est encore plus de 6,7 millions de voyageurs qui ont rejoint leur destination par avion au départ de l'aéroport de Charleroi et c'est enfin 560 000 tonnes de mouvements cargo enregistrés par l'aéroport de Bierset.

Pour mener à bien l'ensemble de ses missions, la DGO 2 s'est dotée de plus de 2 000 agents.

Je vous invite à parcourir ce *Qui sommes-nous ?* afin de vous donner un aperçu des nombreuses missions que la DGO2 assume tous les jours dans son rôle de service au public.

Yvon Loyaerts
Directeur général

SOMMAIRE

Le mot du Directeur général

Organigramme

LA DIRECTION GÉNÉRALE p.6

Direction fonctionnelle et d'Appui

Direction de la Gestion des Voies navigables

LA STRATÉGIE DE LA MOBILITÉ p.10

Département de la Stratégie de la Mobilité

Direction de la Planification de la Mobilité

Direction de la Réglementation et des Droits des Usagers

Direction des Impacts économiques et environnementaux

Direction de la Promotion des Voies navigables et de l'Intermodalité

Cellule *Ferroviaire*

LES ÉTUDES ET L'APPUI À LA GESTION p.18

Département des Études et de l'Appui à la Gestion

Direction des Études techniques

Direction des Recherches hydrauliques

Direction de la Gestion hydrologique intégrée

L'EXPLOITATION DU TRANSPORT p.24

Département de l'Exploitation du Transport

Direction du Transport de Personnes

Direction de l'Exploitation aéroportuaire

Direction de l'Aéroport de Charleroi

Direction de l'Aéroport de Liège

LES VOIES HYDRAULIQUES p.32

Département des Voies hydrauliques de l'Escaut

Direction des Voies hydrauliques de Tournai

Direction des Voies hydrauliques de Mons

Direction de la Gestion des Équipements des Voies hydrauliques de l'Escaut

Département des Voies hydrauliques de Namur

Direction des Voies hydrauliques de Charleroi

Direction des Voies hydrauliques de Namur

Direction de la Gestion des Équipements des Voies hydrauliques de Namur

Département des Voies hydrauliques de Liège

Direction des Voies hydrauliques de Liège

Direction de l'Exploitation des Barrages

Direction de la Gestion des Équipements des Voies hydrauliques de Liège et des Barrages

LES INFOS UTILES p.48



Direction générale opérationnelle de la Mobilité et des Voies hydrauliques

Cellule Ferroviaire

DpO.21
Département
de la Stratégie
de la Mobilité

DO.211
Direction de la
Planification
de la Mobilité

DO.212
Direction de la
Réglementation
et des Droits des
Usagers

DO.213
Direction
des Impacts
économiques et
environnementaux

DO.214
Direction de la Promotion
des Voies navigables
et de l'Intermodalité

DpO.22
Département des
Études et de l'Appui
à la Gestion

DO.221
Direction des Études
techniques

DO.222
Direction
des Recherches
hydrauliques

DO.223
Direction de
la Gestion
hydrologique
intégrée

DpO.23
Département
de l'Exploitation
du Transport

DO.231
Direction
du Transport
de Personnes

DO.232
Direction
de l'Exploitation
aéroportuaire

DO.233
Direction
de l'Aéroport
de Charleroi

DO.234
Direction
de l'Aéroport
de Liège

DGO 2
Direction
générale

DO.201
Direction
fonctionnelle
et d'Appui

DO.202
Direction
de la Gestion
des Voies navigables

DpO.24
Département des
Voies hydrauliques
de l'Escaut

DO.241
Direction des Voies
hydrauliques de
Tournai

DO.242
Direction des Voies
hydrauliques
de Mons

DO.243
Direction de
la Gestion des
Équipements des
Voies hydrauliques
de l'Escaut

DpO.25
Département des
Voies hydrauliques
de Namur

DO.251
Direction des Voies
hydrauliques
de Charleroi

DO.252
Direction des Voies
hydrauliques de
Namur

DO.253
Direction de
la Gestion des
Équipements des
Voies hydrauliques
de Namur

DpO.26
Département des
Voies hydrauliques
de Liège

DO.261
Direction des Voies
hydrauliques de
Liège

DO.262
Direction de
l'Exploitation
des Barrages

DO.263
Direction de
la Gestion des
Équipements des
Voies hydrauliques
de Liège et des
Barrages

LA DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES



Monsieur Yvon LOYAERTS
Directeur général

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES

Direction générale

Boulevard du Nord, 8 | B - 5000 Namur

Tél : +32 (0) 81 77 26 90 | Fax : +32 (0) 81 77 37 60

Email : yvon.loyaerts@spw.wallonie.be

Présentation générale

La Direction générale opérationnelle de la Mobilité et des Voies hydrauliques (DGO2) initie et coordonne la politique à suivre en matière de transport et de mobilité (par route, rail, air, eau) : diminution de la pression automobile dans nos villes et villages, développement du transport de marchandises par voie hydraulique ou par chemin de fer, développement de pôles multimodaux et de nouvelles infrastructures hydrauliques.

Véritable acteur en faveur d'une mobilité plus durable et porteuse de développement socio-économique pour la Région, elle intervient dans de nombreux secteurs. Elle assure entre autres une fonction d'autorité aéroportuaire (sur les sites de Liège et de Charleroi), organise le transport scolaire (délivrance des autorisations, mise à disposition de véhicules, etc.). Elle modernise, entretient et contrôle le réseau des voies navigables, ses dépendances et les grands barrages, elle participe au développement des zones portuaires en collaboration avec les ports autonomes. Enfin, elle coordonne, soutient et assure le suivi des actions d'autres organismes et acteurs locaux en matière de mobilité.

La DGO2 comprend 6 Départements et 22 Directions.

LA DIRECTION FONCTIONNELLE ET D'APPUI



Monsieur Pierre-Yves BOLEN
Directeur

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES

Direction fonctionnelle et d'appui
DFA

Boulevard du Nord, 8 | B - 5000 Namur

Tél : +32 (0) 81 77 29 09 | Fax : +32 (0) 81 77 37 70

Email : pierreyves.bolen@spw.wallonie.be

Les aspects logistiques de la DFA (gestion mobilière et immobilière : véhicules de la DGO2, parc immobilier, téléphonie...) sont confiés à Monsieur Dominique VAN DUYSE, directeur.



Monsieur Dominique VAN DUYSE
Directeur

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES

Direction fonctionnelle et d'appui
DFA

Boulevard du Nord, 8 | B - 5000 Namur

Tél : +32 (0) 81 77 31 02 | Fax : +32 (0) 81 77 38 22

Email : dominique.vanduyse@spw.wallonie.be

La **Direction fonctionnelle et d'Appui (DFA)** est notamment un trait d'union entre les directions qui composent la direction générale et les autres entités du Service public de Wallonie.

Elle collabore avec le Secrétariat général (SG) pour la gestion des ressources humaines et la communication interne.

Elle assume également les tâches de secrétariat du directeur général et des inspecteurs généraux. Elle les représente au sein des réseaux internes et externes, dans le cadre de missions spécifiques.

Elle assiste le mandataire dans l'application de la lettre de mission et fournit un accompagnement stratégique au mandataire dans la préparation, la mise en œuvre (objectifs) et le suivi (indicateurs, tableaux de bord, pré-rapports) de son plan opérationnel.

Elle coordonne la maintenance courante du parc informatique et les petits entretiens et réparations avec l'aide de la DGT2.

Plus précisément, la Direction fonctionnelle et d'Appui reprend plusieurs thématiques répertoriées comme suit :

Les **ressources humaines et le personnel** : identification des besoins, description de fonctions, engagement et recrutement, vie administrative des agents (formations, stages, congés, évaluations, mobilité...), stages d'étudiants, préparation et suivi des dossiers pour le Comité de Direction.

Madame Michelle GEUDEVERT

Attachée

Tél : +32 (0) 81 77 29 29

Email : michelle.geudevert@spw.wallonie.be

La **concertation sociale et le contentieux** : Comité de Concertation de Base (organisation des visites des lieux de travail, gestion des plans d'action annuels, suivi des accidents de travail...) et contentieux de la fonction publique (gestion des procédures disciplinaires pour les agents statutaires, des procédures de licenciement pour le personnel contractuel, suivi du bien-être des agents...)

Madame Damienne DEWEZ

Attachée

Tél : +32 (0) 81 77 29 19

Email : damienne.dewez@spw.wallonie.be

Le **budget et la comptabilité** : la coordination des travaux préparatoires, de l'exécution et du suivi du budget.

L'**informatique** : coordination de l'informatique de la direction générale, participation aux développements des projets transversaux.

Madame Donatienne PORTUGAELS

Attachée

Tél : +32 (0) 81 77 34 61

Email : donatienne.portugaels@spw.wallonie.be

Les **marchés publics** : réception et émission d'avis sur les marchés publics, suivi de leur procédure de passation, examen juridique et technique des dossiers...

Madame Laurence DEMINNE

1ère attachée

Tél : +32 (0) 81 77 29 26

Email : laurence.deminne@spw.wallonie.be

La **communication** : communication interne et externe de la direction générale, assistance au Directeur général en matière de relations publiques, organisation de la circulation de l'information, organisation de journées événementielles, communication avec les médias...

Monsieur Jean-François MAGOTTE

Chargé de mission

Tél : +32 (0) 81 77 30 25

Email : cellulecommunication-dgo2@spw.wallonie.be

En collaboration avec Wallonie Bruxelles International (WBI), la **cellule Relations internationales** assure le suivi de la participation de la DGO 2 aux accords bilatéraux de la Région wallonne (analyse des programmes de travail et suivi des appels à projets des pays et entités partenaires de la coopération bilatérale)..

Monsieur Jean Pol DELORY

Attaché,

Tél : +32(0)81 77 31 15

Email : jeanpol.delory@spw.wallonie.be

LA DIRECTION DE LA GESTION DES VOIES NAVIGABLES



Monsieur Thierry LEDENT
1^{er} attaché délégué

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES

Direction de la Gestion des Voies navigables
DO.202

Boulevard du Nord, 8 | B - 5000 Namur

Tél : +32 (0) 81 77 27 14 | Fax : +32 (0) 81 77 37 60

Email : thierry.ledent@spw.wallonie.be

Suite à l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 septembre 2013, une nouvelle direction est mise en place au sein de la Direction générale opérationnelle de la Mobilité et des Voies hydrauliques : la Direction de la Gestion des Voies navigables (DO.202).

Elle assure notamment les missions suivantes :

- La coordination des activités des directions territoriales et des districts en matière d'exploitation du réseau (règlements particuliers, gestion domaniale, police domaniale, organisation générale, horaires de manœuvre...)
- L'établissement et le suivi des contacts avec les autres services wallons, belges et européens pour les matières concernées afin de définir des lignes conductrices à appliquer en Wallonie, développer une approche « service » et jouer un rôle de « coordination »
- L'étude, le développement et la mise en place des outils d'information et de technologie visant à l'amélioration de la gestion du réseau (banques de données, River information Services, AIS, cartographie, télésurveillance, télégestion, télécontrôle) et le développement des outils et des projets nouveaux
- La mise en place d'une permanence « voies hydrauliques » à l'instar du centre Perex pour les routes
- La supervision des activités du nouveau « district » chargé des activités subaquatiques et de la carrière de Gore



LA STRATÉGIE DE LA MOBILITÉ



Priorité aux piétons



Vitesse maximum



Stationnement interdit

sauf en soirée dans les zones autorisées (voir réglementation)

FORFAIT SOIRÉE

• Parking Hôtel de Ville

tarif de nuit de 18h à 06h du matin

1,5 €

• Parking Baffroi

tarif de nuit de 18h à 06h du matin, jusqu'à 20h30

4 €



VILLE DE
NAMUR



LE DÉPARTEMENT DE LA STRATÉGIE DE LA MOBILITÉ



Monsieur Jean-Michel BAIJOT
Directeur délégué

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES

Département de la Stratégie de la Mobilité
DpO.21

Boulevard du Nord, 8 | B - 5000 Namur

Tél : +32 (0) 81 77 30 38 | Fax : +32 (0) 81 77 39 77

Email : jeanmichel.baijot@spw.wallonie.be

Le **Département de la Stratégie de la Mobilité** coordonne les missions de 4 directions et de la Cellule *Ferroviaire*

- la Direction de la Planification de la Mobilité
- la Direction de la Réglementation et des Droits des Usagers (DRDU)
- la Direction des Impacts économiques et environnementaux (DIEE)
- la Direction de la Promotion des Voies navigables et de l'Intermodalité (DPVNI)

Le Département met en œuvre des outils de planification, de gestion et de promotion de la politique de mobilité au niveau régional, et veille à une gestion intégrée de la mobilité en collaboration avec l'ensemble des départements de la direction générale, ainsi qu'avec les autres directions générales du Service public de Wallonie.

Au regard de la diversité des compétences exercées par les directions, son rôle transversal est essentiel pour assurer la cohérence et la coordination, tant interne qu'externe, des options choisies, des actions entreprises et des outils utilisés. Son rôle tant sur le plan réglementaire que pratique - en matière de politiques de promotion de la mobilité, d'intermodalité et des voies hydrauliques, est primordial.

Le champ d'action de chacune des directions ne se limite pas au niveau régional et couvre également les niveaux belge et européen.

LA DIRECTION DE LA PLANIFICATION DE LA MOBILITÉ



Monsieur Philippe LORENT
Directeur

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES

Direction de la Planification de la Mobilité
DO.211

Boulevard du Nord, 8 | B – 5000 Namur

Tél : +32 (0) 81 77 31 21 | Fax : +32 (0) 81 77 38 22

Email : Mobilité@spw.wallonie.be

La **Direction de la Planification de la Mobilité** conçoit, développe et met en œuvre des stratégies et actions visant à assurer une gestion cohérente et efficace de la mobilité en Wallonie, suivant 3 approches :

→ **Approche territoriale**

La coordination d'études et d'analyse des enjeux de la mobilité afin de structurer et de planifier son évolution en termes d'accessibilité pour tous les modes de déplacement, de sécurité routière et de qualité d'espaces de vie.

Les Etudes de mobilité :

- Le Plan Régional de Mobilité Durable (PRMD)
- Les schémas d'accessibilité et de mobilité
- Les Plans Urbains de Mobilité (PUM)
- Les Plans (Inter) Communaux de Mobilité (P(I)CM)
- etc...

Ces études permettent d'établir des documents d'orientation de l'organisation et de la gestion des déplacements et de l'accessibilité aux lieux de vie et d'activités à diverses échelles.

Les actions « Modes doux » reprises dans les P(I)CM peuvent être mises en œuvre grâce à des financements complémentaires appelés « Crédits d'impulsion ».

→ **Approche comportementale**

La sensibilisation du public aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques liés à la mobilité, notamment

via l'organisation annuelle de la Semaine de Mobilité (du 16 au 22 septembre).

La dissémination des bonnes pratiques est assurée par l'organisation de formations, l'animation du réseau des Conseillers en Mobilité (CeM) et l'édition de périodiques spécialisés : le bimestriel « CeMaphore » et le dossier thématique semestriel « CeMathèque ». Son Centre de documentation en Mobilité met gratuitement à la disposition du grand public des milliers d'ouvrages spécialisés, assurant le partage d'informations et de connaissances en la matière.

→ **Approche sectorielle**

La mise en œuvre de stratégies et d'outils spécifiques à destination d'acteurs ciblés, soit en fonction d'un mode de transport choisi, soit sur base de secteurs d'activités (entreprises, écoles, etc.).

La mise à disposition d'outils de diagnostic tels que les enquêtes de mobilité, le logiciel de géolocalisation (Santorin) permettant la réalisation de cartes et de rapports nécessaires à la réalisation d'un plan de déplacements au sein d'une entité.

La création d'outils didactiques à destination du milieu pédagogique.

La Direction assure également la coordination du plan Wallonie Cyclable, qui vise à améliorer fortement les conditions de la pratique du vélo et à augmenter significativement son utilisation en Wallonie d'ici 2020.

LA DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION ET DES DROITS DES USAGERS

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES

Direction de la Réglementation et des Droits des Usagers
DO.212

Boulevard du Nord, 8 | B – 5000 Namur

Tél : +32 (0) 81 77 31 50 | Fax : +32 (0) 81 77 37 99

Email : maryse.carlier@spw.wallonie.be

Madame Maryse CARLIER
Directrice

La **Direction de la Réglementation et des Droits des Usagers (DRDU)** joue un rôle de coordination au sein de la DGO2. De par ses missions, elle est en effet appelée à connaître à la fois la réglementation relative aux transports et à la navigation.

Elle assure la concertation avec le niveau fédéral en matière de législation - sécurité routière, maritime, navigation intérieure - à travers la remise d'avis au Gouvernement wallon. En outre, elle aide, conseille et joue un rôle de tutelle sur les communes en matière de sécurité routière.

Dans le cadre de ses missions, la DRDU est en charge de l'élaboration des nouvelles règles de droit applicables en région wallonne au secteur des voies navigables ainsi que de la transposition en droit régional des directives relevant des compétences de la DGO2.

Elle assure également le suivi et la coordination de la politique européenne dans les matières relevant de la compétence de la direction générale via notamment la gestion des fonds structurels européens (FEDER, INTERREG, LEADER et FEP).

LA DIRECTION DES IMPACTS ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX (DIEE)



Monsieur Jean-Michel BAIJOT
Directeur

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES

Direction des Impacts économiques et environnementaux
DO.213

Boulevard du Nord, 8 | B – 5000 Namur

Tél : +32 (0) 81 77 32 32 | Fax : +32 (0) 81 77 39 77

Email : jeanmichel.baijot@spw.wallonie.be

La **Direction des Impacts économiques et environnementaux (DIEE)** a pour mission principale l'analyse, tant sur le plan économique que sur le plan environnemental, des impacts liés à la mobilité et aux voies hydrauliques. Dans ce cadre, elle est chargée, non seulement des analyses ponctuelles de projets spécifiques, mais aussi des analyses stratégiques, tant au niveau régional que national ou international, de l'impact économique des projets d'investissement sur les voies navigables (notamment ceux qui sont susceptibles de bénéficier des fonds structurels), des zones portuaires, des autres modes de transport, ainsi que de l'amélioration du réseau de voies navigables par la rénovation, la maintenance et le dragage.

Elle réalise également les études et assure la coordination, avec les services de l'environnement, des dossiers d'impact et d'incidence relatifs au suivi des réglementations environnementales concernant le réseau et les infrastructures, ainsi que les problèmes de gestion des tronçons de voies navigables soumis à des règlements environnementaux spécifiques.

Enfin, elle réalise les statistiques de navigation et évalue les gains environnementaux dus à la navigation intérieure ainsi qu'aux différents modes de transport terrestres et aériens.

Ces missions confèrent à la DIEE un rôle essentiel d'expertise et de collaboration transversales, non seulement envers les autres directions de la DGO2, mais aussi vis-à-vis des directions générales du Service public de Wallonie et également envers les partenaires régionaux, les instances européennes et les régions limitrophes.

La DIEE représente un maillon essentiel d'impulsion et de conseil stratégique de la DGO2 et de la Wallonie dans les orientations et objectifs des politiques de développement et de mobilité durables.

LA DIRECTION DE LA PROMOTION DES VOIES NAVIGABLES ET DE L'INTERMODALITÉ



Monsieur Pascal MOENS
Directeur

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES

Direction de la Promotion des Voies navigables
et de l'Intermodalité

DO.214

Rue Forgeur, 2 | B – 4000 Liège

Tél : +32 (0) 4 220 87 50 | Fax : +32 (0) 4 220 87 60

Email : dpvni@spw.wallonie.be

La **Direction de la Promotion des Voies navigables et de l'Intermodalité (DPVNI)** a pour missions essentielles de promouvoir le transport fluvial et intermodal, ainsi que la navigation de plaisance en Wallonie.

La DPVNI promeut l'usage des modes alternatifs à la route pour le transport de marchandises.

Elle est chargée d'établir des contacts avec les acteurs économiques du secteur (chargeurs, affréteurs, bateliers, acteurs ferroviaires) qu'elle informe et avec lesquels elle collabore sur des dossiers de fond. A cet égard, elle assure notamment le secrétariat du Comité consultatif de la navigation intérieure. Elle prépare les plans d'aide régionaux en la matière et assure une expertise technique lors du suivi des dossiers de soutien au développement du secteur.

Elle assure également la promotion des voies navigables à travers d'autres usages, en particulier la navigation de plaisance.

Pour remplir ce rôle, la direction diffuse une information ciblée et développe des actions destinées à ses différents publics : les entreprises utilisatrices de transports fluviaux, les usagers des voies navigables, les logisticiens, les investisseurs, les décideurs économiques et politiques et le grand public.

Elle diffuse des documents promotionnels tels que cartes, rapports, dépliants informatifs, DVD, etc.

Elle participe également, seule ou en partenariat, à des salons professionnels dédiés aux transports et à la logistique, à des colloques ou des études de référence sur les mêmes thèmes, etc...

Elle organise une fois par an le seul événement d'ampleur régionale spécifiquement dédié aux professionnels du transport fluvial et de l'intermodalité, la « Journée du transport fluvial et de l'intermodalité en Wallonie ».

La DPVNI coordonne ses actions tant sur les plans régional, national qu'europpéen et se soucie d'inscrire ses actions dans une stratégie européenne cohérente.

A cet égard, elle analyse des documents émanant des diverses institutions de l'Union européenne et assure la représentation de la Région wallonne aux Comités du Réseau transeuropéen de Transport (RTE-T) et concours financier RTE-T. Elle fournit également une assistance méthodologique aux directions de la DGO2 lors de l'élaboration des dossiers européens. Enfin, elle assure une mission d'interface pour les dossiers relations internationales avec les instances compétentes.

LA CELLULE FERROVIAIRE



Madame Daphné WOUTERS
Conseillère expert

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES

Département de la Stratégie de la Mobilité
Cellule *Ferroviaire*

Boulevard du Nord, 8 | B – 5000 Namur

Tél : +32 (0) 81 77 30 93 | Fax : +32 (0) 81 77 39 77

Email : daphne.wouters@spw.wallonie.be

La **cellule Ferroviaire** est chargée des missions suivantes :

- La législation et la réglementation ferroviaire: préparation d'avis concernant la législation et les mesures d'exécution en matière ferroviaire.
- La participation à l'élaboration et au suivi des Plans d'investissements de la SNCB: préparation des négociations en vue de la conclusion des plans pluriannuels d'investissements; suivi des plans d'investissement de la SNCB et en particulier des projets prioritaires identifiés par la Wallonie; coordination avec les administrations wallonnes et le Groupe TEC; support et expertise nécessaire aux négociations de contrats de préfinancement; participation à des groupes de travail au sein d'organismes consultatifs et des secteurs concernés (UWE, CESRW, UVCW,...) etc.
- Le suivi de l'exécution de la convention RER: évaluation de l'impact en matière de politique de mobilité; élaboration des mesures d'accompagnement.

- La préparation des dossiers et le suivi des réunions du Comité exécutif des Ministres de la Mobilité (CEMM) et de la Conférence Interministérielle des Ministres des Infrastructures et des Télécommunications (CIMIT).
- Le suivi des dossiers européens: quatrième paquet ferroviaire; récolte d'informations concernant les programmes de subsides (réseau TEN-T); dossiers relatifs au réseau transeuropéen de transport; participation aux réflexions et groupes de travail européens.
- La mise en place et participation au développement d'outils concernant le transport ferroviaire.
- Diverses études: suivi et initiation des études ferroviaires en matière de voyageurs et de fret; élaboration, évaluation annuelle et mise à jour d'un plan de développement de la desserte ferroviaire dotant la Wallonie d'une vision intégrée et transversale du développement structurel du rail.
- Préparation des dossiers relatifs à la politique des gares.
- Participation à des groupes de travail consacrés au transport transfrontalier.





LES ÉTUDES ET L'APPUI À LA GESTION

LE DÉPARTEMENT DES ÉTUDES ET DE L'APPUI À LA GESTION



Monsieur Albert PLUMIER
Directeur délégué

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES

Département des Études et de l'Appui à la Gestion
DpO.22

Boulevard du Nord, 8 | B - 5000 Namur

Tél : +32 (0) 81 77 34 60 | Fax : +32 (0) 81 77 39 00

Email : albert.plumier@spw.wallonie.be

Le **Département des Études et de l'Appui à la Gestion** coordonne les missions des 3 directions qui le composent :

- la **Direction des Études techniques**
- la **Direction des Recherches hydrauliques**
- la **Direction de la Gestion hydrologique intégrée.**

Il fournit aux services concernés ainsi qu'à la SOFICO, une expertise et une assistance scientifique et technique, principalement en ce qui concerne les études dans le domaine des voies hydrauliques (les ouvrages d'art hydrauliques, les problèmes techniques généraux, les aménagements hydroélectriques et des barrages, le transport des sédiments, la gestion des produits de dragage et de curage, etc.)

mais également dans le domaine de la gestion hydrologique (gestion des eaux sur l'ensemble du réseau hydrographique wallon, établissement et diffusion des données hydrologiques, gestion en temps réel des crues et des étiages, plan PLUIES, Groupe Transversal Inondations, cartographie des zones d'inondation, réchauffement climatique, Directive européenne Inondations, etc.).

Enfin, il représente la direction générale et la Région wallonne dans les organes et comités concernés par une gestion interrégionale et transnationale des eaux, ainsi que par les aspects scientifiques et techniques des voies hydrauliques.

LA DIRECTION DES ÉTUDES TECHNIQUES



Monsieur Albert PLUMIER
Directeur

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES

Direction des Études techniques
DO.221

Boulevard du Nord, 8 | B – 5000 Namur

Tél : +32 (0) 81 77 34 60 | Fax : +32 (0) 81 77 39 00

Email : albert.plumier@spw.wallonie.be

La **Direction des Études techniques (DET)** est une direction centrale chargée de réaliser des études relatives aux ouvrages d'art hydrauliques, tant dans le domaine du génie civil que des équipements électromécaniques associés.

Ses missions s'articulent autour des 3 axes suivants :

- Programmation technique: applications informatiques et de bases de données techniques; analyse de prix spécifiques aux ouvrages hydrauliques
- Génie civil: études de grands ouvrages hydrauliques, étude de problèmes techniques généraux; coordination de l'inspection technique des ouvrages; promotion de leur intégration paysagère, coordination des marchés de dragage

→ Électromécanique: études d'équipements électromécaniques sur ouvrages d'art hydrauliques et d'engins de levage; gestion des marchés globaux de fourniture d'énergie électrique; gestion des contrôles légaux des installations électriques à haute et basse tension et des engins de levage; pilotage des démarches dans le domaine de l'énergie verte.

LA DIRECTION DES RECHERCHES HYDRAULIQUES



Monsieur Yves LIBERT
Directeur

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES

Direction des Recherches hydrauliques
DO.222

Rue de l'Abattoir, 164 | B – 6200 Châtelet

Tél : +32 (0) 71 24 04 46 | Fax : +32 (0) 71 24 04 99

Email : yves.libert@spw.wallonie.be

La **Direction des Recherches hydrauliques (DRH)** effectue, à la demande du SPW, les études relatives aux problèmes de l'eau sur l'ensemble des voies navigables et non navigables de la région.

Elle peut également réaliser des études similaires et des expertises pour d'autres administrations belges et étrangères, des entreprises et bureaux d'études privés, et participer à des projets R&D (Recherche et Développement) belges, européens et internationaux.

Les domaines d'études portent sur l'hydraulique fluviale en ce compris le transport de sédiments; les canaux et les problèmes liés à la navigation; les ouvrages d'art hydrauliques; les ouvrages en assainissement urbain (réseaux de collecte, bassins d'orage); les aménagements hydroélectriques et les barrages; la gestion des produits de dragage et de curage; l'éco-hydraulique.

Les méthodes d'études utilisées combinent adéquatement la modélisation numérique, la modélisation physique et les mesures in situ.

La DRH, installée sur un terrain de 10 ha de superficie, dispose d'un hall d'essais (80 m x 40 m), d'un laboratoire de sédimentologie, d'un centre de documentation, ainsi que d'un service technique abritant des ateliers et la section de métrologie.

L'harmonisation ainsi que la complémentarité de plus en plus grande entre modélisation numérique et modélisation physique est une des principales caractéristiques des travaux menés à ce jour en laboratoire par le biais d'une approche de type modélisation composite.

Ces dernières années, la DRH a principalement été impliquée dans la préparation des grands projets d'investissement sur les voies navigables wallonnes.

Ainsi, pour les nouvelles écluses d'Ivoz-Ramet et d'Ampsin-Neuville sur la Meuse, la DRH a étudié la conception des systèmes de remplissage et de vidange des sas, au moyen de modélisations numériques et physiques. Elle a également piloté les études nautiques ayant permis d'optimiser le tracé des nouveaux avant-ports.

Sur le projet Seine-Escaut-Est, la DRH a notamment conçu les systèmes de remplissage des nouvelles écluses du canal Charleroi-Bruxelles, piloté les études nautiques pour la traversée de Tournai, et participé à la définition de l'implantation des nouveaux barrages de Kain et de Hérinnes sur l'Escaut

LA DIRECTION DE LA GESTION HYDROLOGIQUE INTÉGRÉE



Monsieur Philippe DIERICKX
Directeur

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES

Direction de la Gestion hydrologique intégrée
DO.223

Boulevard du Nord, 8 | B – 5000 Namur

Tél : +32 (0) 81 77 29 83 | Fax : +32 (0) 81 77 37 88

Email : philippe.dierickx@spw.wallonie.be

La **Direction de la Gestion hydrologique intégrée** exploite le réseau d'observation hydrologique en temps réel, qui se compose de pluviographes, limnigraphes, de stations de mesure de débit par ultrasons, etc.

Elle assure le bon fonctionnement de ce réseau et procède à la réalisation des jaugeages en rivière permettant la détermination des débits en tout temps.

Elle gère la base de données hydrologiques de la Wallonie.

Elle enrichit les connaissances hydrologiques par une participation active aux calculs de statistiques hydrologiques, à des études hydrologiques et de ressources en eau dans une perspective de développement durable.

Elle assure la prévision des crues en application de l'article D.52 du Code de l'eau ainsi que l'échange d'informations avec les pays et régions limitrophes, et publie ces informations sur Internet.

Elle déclenche les phases de pré-alerte et d'alerte de crue et les notifie pour diffusion au Centre régional de crise de Wallonie.

Elle coordonne l'exécution du Plan Pluies au travers du pilotage du Groupe Transversal « Inondations » (GTI), par la prise en compte des thématiques inondations-sécheresses, des risques liés au réchauffement climatique et par la mise en œuvre de la Directive européenne « inondations ».

Enfin, la Direction de la Gestion hydrologique intégrée assure le suivi de la concertation en matière de quantité d'eau en participant aux groupes de travail « hydrologie inondations » des Commissions internationales de la Meuse et de l'Escaut, à la concertation interrégionale des voies hydrauliques, aux contrats de rivière, etc.

Elle apporte également sa contribution à la mise en œuvre de la Directive-cadre sur l'eau.



L'EXPLOITATION DU TRANSPORT



LE DÉPARTEMENT DE L'EXPLOITATION DU TRANSPORT



Monsieur Patrick IMBRECKX
Directeur délégué

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES

Département de l'Exploitation du Transport
DpO.23

Boulevard du Nord, 8 | B – 5000 Namur

Tél : +32 (0) 81 77 31 62 | Fax : +32 (0) 81 77 39 66

Email : patrick.imbreckx@spw.wallonie.be

Le **Département de l'Exploitation du Transport** coordonne les missions des 4 directions qui le composent :

- Direction du Transport de Personnes
- Direction de l'Exploitation aéroportuaire
- Direction de l'Aéroport de Charleroi
- Direction de l'Aéroport de Liège

Il a pour mission de suivre et évaluer le contrat de service public liant le groupe TEC à la Région wallonne. Il assure le suivi des investissements en matière de transport public et coordonne les différents modes de transport, par le biais de la vérification des conditions d'accès à la profession d'organisateur de transport et de la délivrance des autorisations des services réguliers, des services réguliers spécialisés, des services de taxis, taxis collectifs, taxis sociaux, bus communaux, et location de véhicules avec chauffeurs.

En matière de transport scolaire, il assure la fonction d'autorité (notamment attribution du droit au transport) ainsi que la concertation entre les différents acteurs et le transport interne au bénéfice des établissements scolaires de la Communauté française.

Dans le secteur aéroportuaire, il assure l'assistance à la conclusion et au suivi des accords de coopération entre la Région wallonne et les autres entités fédérées, et assure le suivi des contrats de concession avec les sociétés gestionnaires des aéroports et avec la Société wallonne des Aéroports (SOWAER). Il fournit également le conseil technique par rapport aux besoins de nouvelles infrastructures (servitudes aéronautiques, conformité aux normes, analyse sécurité). En ce qui concerne les matières environnementales des aéroports, le département est chargé, en collaboration avec la SOWAER, du suivi et du contrôle des aspects réglementaires ayant trait à l'environnement, en ce compris les mesures acoustiques antérieures et postérieures aux travaux d'insonorisation.

Par ailleurs, le Département est en charge de l'inspection aéroportuaire et de la gestion de la sécurité (cellule SMS – Safety Manager System).

Enfin, il est le point de contact pour la certification des aéroports wallons.

LA DIRECTION DU TRANSPORT DE PERSONNES



Monsieur Patrick IMBRECKX
Directeur

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES

Direction du Transport de Personnes
DO.231

Boulevard du Nord, 8 | B – 5000 Namur

Tél : +32 (0) 81 77 31 62 | Fax : +32 (0) 81 77 39 66

Email : patrick.imbreckx@spw.wallonie.be

La **Direction du Transport de Personnes** compte 4 cellules :

→ La cellule **Accès à la profession et au marché**

Cette cellule est chargée d'élaborer des règles, en coordination avec les autres entités fédérées.

Elle vérifie les conditions permettant d'accéder à la profession d'organisateur de transport.

Elle examine et délivre des autorisations de transport de personnes (services réguliers et réguliers spécialisés).

Enfin, elle remet des avis juridiques sur différentes problématiques liées à la qualification des services réguliers et réguliers spécialisés.

→ La cellule **Transport en commun public**

Cette cellule assure le suivi du contrat de service public conclu entre le Gouvernement wallon et le Groupe TEC...

Elle assure la concertation avec l'ASTA en ce qui concerne le transport de Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Elle veille sur l'évolution fonctionnelle et organisationnelle du secteur, et ainsi prolonge certaines actions de la Direction de la Planification de la Mobilité.

Enfin, elle contrôle des services de transport soumis à autorisation par la cellule Inspection ;

→ La cellule **Transport individuel** (cellule Taxis)

L'objectif de cette cellule est de rationaliser le transport individuel (services de taxis, de location de voitures avec chauffeur, de taxis collectifs et de transport d'intérêt général).

Elle établit la réglementation, approuve des délibérations des Collèges communaux (service de taxis) et délivre des autorisations.

Elle participe à la Commission des services de taxis, qui se veut un lieu d'échanges avec le secteur professionnel.

Elle organise – à l'attention des exploitants – des formations portant sur les formalités à remplir pour exercer leur métier.

Enfin, elle assure le contrôle du respect de la réglementation sur le terrain.

→ La cellule **Transport scolaire**

Son rôle est de fixer le cadre de la gestion et de l'organisation du transport scolaire en Wallonie en collaboration avec le groupe TEC et les commissions de déplacements scolaires

Elle garantit le droit au transport et au libre choix des parents.

Elle recrute et gère le personnel d'accompagnement affecté aux services de ramassage scolaire.

Elle intervient dans la gestion des conflits lors des transports scolaires.

Enfin, elle met à disposition des écoles de la Communauté française des véhicules pour les transports internes des élèves.

LA DIRECTION DE L'EXPLOITATION AÉROPORTUAIRE



Monsieur Eric ANSELME
Directeur

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES

Direction de l'Exploitation aéroportuaire
DO.232

Boulevard du Nord, 8 | B – 5000 Namur

Tél : +32 (0) 81 77 32.41 | Fax : +32 (0) 81 77 38 66

Email : eric.anselme@spw.wallonie.be

La **Direction de l'Exploitation aéroportuaire** regroupe des cellules décentralisées autour d'un siège central situé à Namur:

- La cellule **budgétaire**: suivi budgétaire et comptable des aéroports et aéroportuaire (octroi de subventions et gestion de l'encours).
- La cellule **juridique**: suivi des dispositions légales (nationales, européennes et internationales) et leur transposition (éventuelle); gestion des marchés publics, et éventuels contentieux s'y rapportant; gestion des demandes d'agrément pour des prestations sur sites.
- La cellule **SMS** (Safety Management System ou Système de Gestion de la Sécurité): chargée notamment, au sein des aéroports de Liège et de Charleroi, de développer une culture de la sécurité au sein de l'aéroport; d'analyser les dangers présents ou latents sur les aéroports; de localiser les zones à risques; de promouvoir la sécurité par tous les moyens disponibles.

cellule SMS Aéroport de Charleroi:

sms-ebci@spw.wallonie.be

cellule SMS Aéroport de Liège:

sms-eblg@spw.wallonie.be

- La cellule **Environnement**: contrôle de la stabilité des plans d'exposition au bruit, du respect des procédures et des restrictions de décollage et d'atterrissage, des niveaux sonores maximums, de la qualité du réseau de sonomètres fixes, gérés par la SOWAER, et de sa conformité aux normes et aux dispositions réglementaires imposées. Elle apporte une assistance technique dans le cadre de la mise en place de nouvelles procédures de moindre bruit, de décollage et d'atterrissage,...
- La cellule **CMS** (Cellule de Mesure Sonore) s'occupe principalement de l'élaboration de rapports de mesures acoustiques dans les habitations concernées par le Plan d'Exposition au Bruit (PEB) des aéroports wallons. Cette cellule calcule l'indice d'isolation acoustique pour chaque pièce des maisons avant les travaux d'insonorisation. Le rapport est alors transmis à la SOWAER qui se charge des études technique et administrative du dossier. Après la réalisation des travaux d'insonorisation, elle est chargée d'établir un nouveau rapport de mesures pour toutes les pièces concernées par l'isolation acoustique. La cellule **CMS** intervient également dans la validation des réseaux de sonomètres gérés par la SOWAER, ainsi que l'assistance technique dans la gestion des procédures de moindre bruit et dans le contrôle de la stabilité des plans d'exposition au bruit.

Elle assure également la gestion opérationnelle de l'aérodrome de SPA.

LA DIRECTION DE L'AÉROPORT DE CHARLEROI



Monsieur Benoît MARISSAL
Directeur

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES

Direction de l'Aéroport de Charleroi
DO.233

Rue des Frères Wright, 8 | B – 6041 Charleroi (Gosselies)

Tél : +32 (0) 71 25 12 15 | Fax : +32 (0) 71 25 12 54

Email : benoit.marissal@spw.wallonie.be

La **Direction de l'Aéroport de Charleroi** exerce, à la demande du Gouvernement wallon, un contrôle des différentes tâches opérationnelles concédées à l'aéroport de Charleroi (service incendie, entretien général de l'infrastructure aéroportuaire, bureau de navigation, gestion de la plate-forme, *marshalling*).

De plus, elle coordonne le plan interne d'urgence.

Au niveau de la sécurité, elle assure l'inspection aéroportuaire en matière de respect des normes nationales et internationales et est chargée de la police aéronautique.

Elle assure également une mission de contrôle sur le plan de la sûreté aéroportuaire ayant été concédée à l'aéroport, attribue les badges d'accès permanents au domaine aéroportuaire, et assure la présidence du comité local de Sûreté.

Elle coordonne le développement de l'aéroport. Dans ce cadre, elle remet des avis sur la pertinence des investissements. Elle fait bénéficier les intervenants de son expertise unique afin d'optimiser la rentabilité des investissements consentis par la Région.

Elle est aussi le point de contact des autorités fédérales de certification (Direction générale du Transport aérien).

Enfin, elle lutte contre la présence de toute faune sur le site aéroportuaire qui pourrait représenter un danger pour l'aviation civile

LA DIRECTION DE L'AÉROPORT DE LIÈGE



Monsieur Serge TOUSSAINT
Directeur

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES

Direction de l'Aéroport de Liège
DO.234

Aéroport de Liège - Bât. 44 Bte 2 | B – 4460 Grâce-Hollogne

Tél : +32 (0) 4 234 84 07 | Fax : +32 (0) 4 234 84 08

Email : serge.rene.toussaint@spw.wallonie.be

La **Direction de l'Aéroport de Liège** exerce, à la demande du Gouvernement wallon, un contrôle des différentes tâches opérationnelles concédées à l'aéroport de Liège (service incendie, entretien général de l'infrastructure aéroportuaire, bureau de navigation, gestion de la plate-forme, « marshalling »).

De plus, elle coordonne le plan interne d'urgence.

Au niveau de la sécurité, elle assure l'inspection aéroportuaire en matière de respect des normes nationales et internationales et est chargée de la police aéronautique.

Elle assure également une mission de contrôle sur le plan de la sûreté aéroportuaire ayant été concédée à l'aéroport, attribue les badges d'accès permanents au domaine aéroportuaire et assure la présidence du comité local de Sûreté.

Elle coordonne le développement de l'aéroport. Dans ce cadre, elle remet des avis sur la pertinence des investissements. Elle fait bénéficier les intervenants de son expertise unique afin d'optimiser la rentabilité des investissements consentis par la Région.

Elle est aussi le point de contact des autorités fédérales de certification (Direction générale du Transport aérien).

Enfin, elle lutte contre la présence de toute faune sur le site aéroportuaire qui pourrait représenter un danger pour l'aviation civile.

La Direction de l'Aéroport de Liège est certifiée ISO 9001: 2008. Cela assure le plus haut niveau de qualité pour les services prestés.

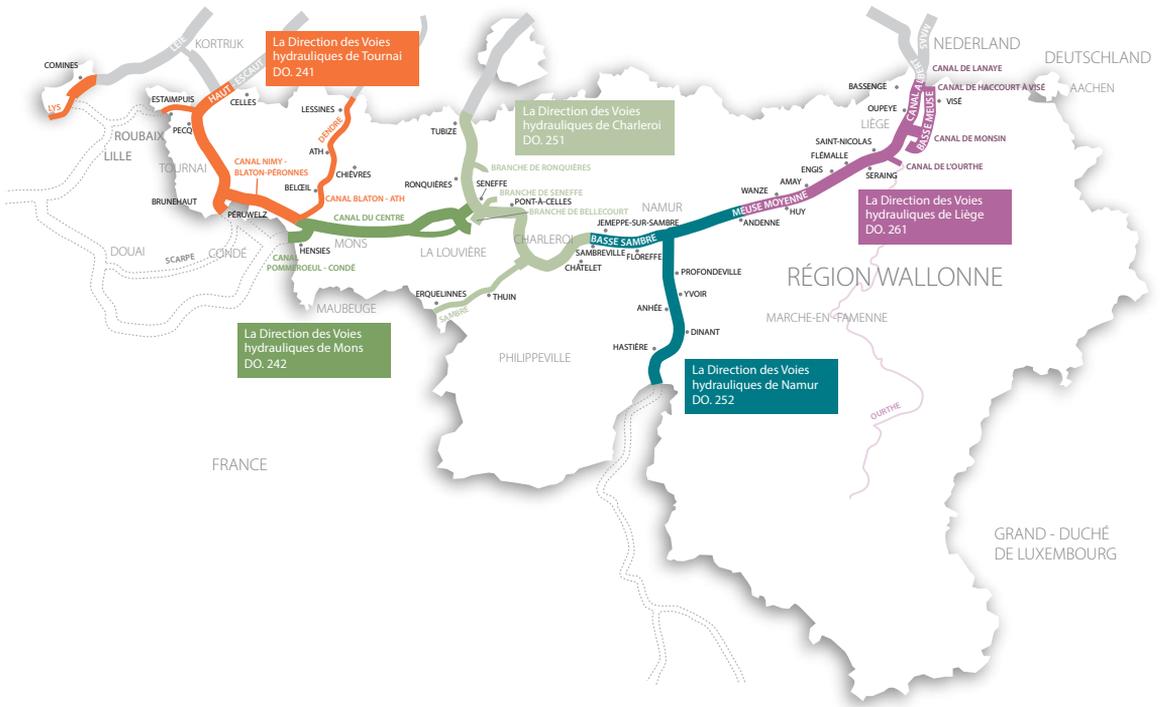






LES VOIES HYDRAULIQUES

LES VOIES HYDRAULIQUES

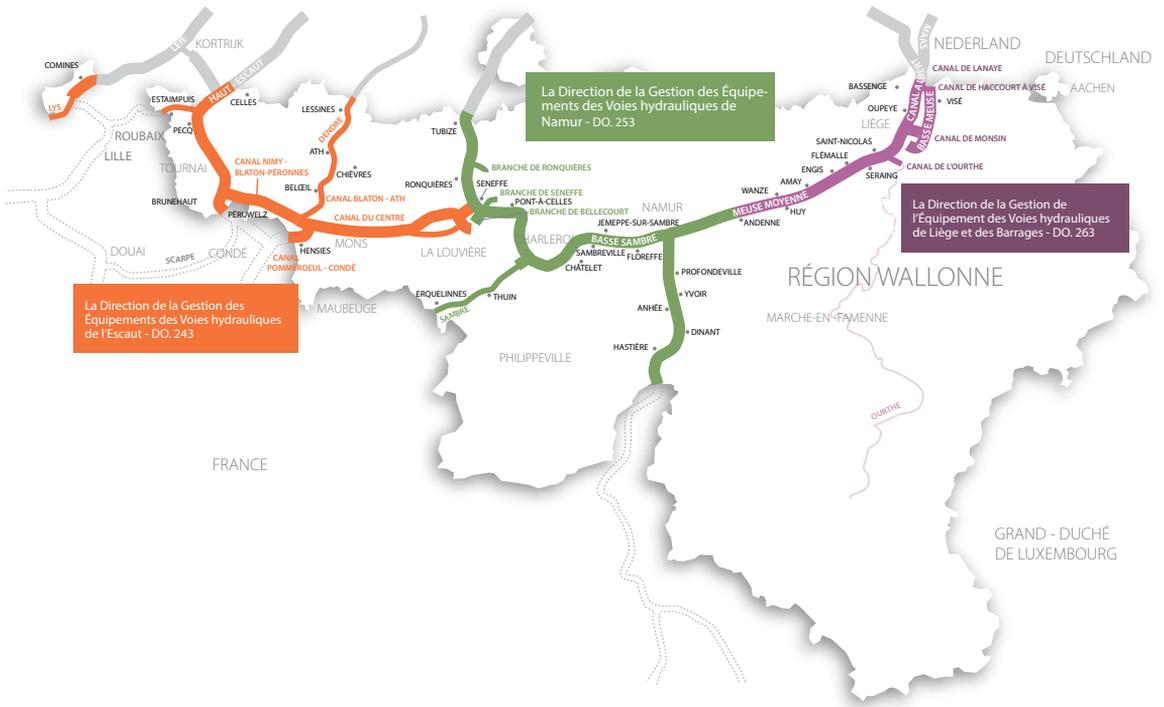


La Direction générale opérationnelle de la Mobilité et des Voies hydrauliques compte **trois départements** des voies hydrauliques :

- Département des Voies hydrauliques de l'Escaut
- Département des Voies hydrauliques de Namur
- Département des Voies hydrauliques de Liège

Au sein de ces départements, **cinq directions territoriales** se répartissent la gestion du réseau des voies navigables en Wallonie (Tournai, Mons, Charleroi, Namur, Liège)

LES VOIES HYDRAULIQUES



Ces départements comportent également **trois Directions de la Gestion des Équipements des Voies hydrauliques** (Escaut, Namur et Liège) chargées de l'entretien et du dépannage des équipements électromécaniques des ouvrages d'art ainsi qu'**une Direction des Barrages**.

LE DÉPARTEMENT DES VOIES HYDRAULIQUES DE L'ESCAUT



Monsieur Christophe VANMUYSEN
Directeur délégué

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES

Département des Voies hydrauliques de l'Escaut
DpO.24

Boulevard du Nord, 8 | B – 5000 Namur

Tél : +32 (0) 81 77 29 11 | Fax : +32 (0) 81 77 37 73

Email : christophe.vanmuyesen@spw.wallonie.be

Le **Département des Voies hydrauliques de l'Escaut** est responsable de l'exploitation, de la réalisation d'études, et de la construction de projets d'infrastructure (voies navigables, ports, RAVeL, barrages, écluses, ponts, quais), mais aussi de la maintenance des voies hydrauliques du bassin de l'Escaut en Wallonie (zones de Mons et de Tournai) et de leurs équipements, dans leurs aspects opérationnels, techniques, financiers et budgétaires.

Le Département des Voies hydrauliques de l'Escaut coordonne les missions de 3 directions :

- **Direction des Voies hydrauliques de Tournai**
- **Direction des Voies hydrauliques de Mons**
- **Direction de la Gestion des Équipements des Voies hydrauliques de l'Escaut**

Dans le cadre du développement du transport par voie hydraulique, ces directions jouent un rôle important dans l'aménagement des infrastructures portuaires. En effet, elles assistent le Port autonome du Centre et de l'Ouest dans son développement, en constituant et assurant le suivi de dossiers relatifs à la mise à disposition et à la concession de terrains en bordure des voies hydrauliques. Elles gèrent également les dossiers d'aménagement et/ou de construction d'installations portuaires au profit du développement du transport par voie navigable et du tourisme fluvial. Elles prennent les contacts nécessaires avec les autorités locales. Elles assurent également l'encadrement et le contrôle des ouvrages mis en concession sur les domaines des voies hydrauliques et inspectent l'état des voies navigables, des ouvrages d'art et des ponts. Enfin, elles assurent la mise à disposition de la Société de Financement Complémentaire (SOFICO), des moyens nécessaires à l'exécution de ses missions.

En outre, au niveau de la mobilité, le département développe les réseaux RAVeL le long des voies navigables et non navigables, dans le respect de normes environnementales.

LA DIRECTION DES VOIES HYDRAULIQUES DE TOURNAI



Monsieur Christophe VANMUYSEN
Directeur

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES

Direction des Voies hydrauliques de Tournai
DO.241

Rue de l'Hôpital Notre-Dame, 2 | B – 7500 Tournai

Tél : +32 (0) 69 36 26 91 | Fax : +32 (0) 69 21 61 84

Email : christophe.vanmuysen@spw.wallonie.be

La **Direction des Voies hydrauliques de Tournai assure** la modernisation et l'entretien de **la zone du Haut-Escaut, de la Lys mitoyenne, de la Dendre, du canal Blaton-Ath, du canal Blaton-Péronnes, du canal de l'Espierres, du canal Pommeroeul-Antoing et du canal Ypres-Comines** pour lesquels elle gère les travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, de modernisation et d'investissement, la manœuvre des ouvrages, etc. Elle assure la gestion domaniale (terrains et autorisations), la gestion des avaries en coordination avec la Direction de la Réglementation et des Droits des usagers, et assiste techniquement le Port autonome du Centre et de l'Ouest (PACO). Elle aménage également les abords des voies d'eau, tels que les halages, les pistes cyclables et piétonnes, etc.

Elle gère, en collaboration avec d'autres services techniques de la DGO2, la construction de grandes infrastructures (ponts, écluses, barrages fixes ou mobiles, quais, passerelles, etc.).

Elle comprend trois districts et quatre régies :

- District de Pecq – Comines
- District d'Antoing
- District d'Ath
- Régie d'Antoing
- Régie d'Ath
- Régie de Bernissart
- Régie de Saint – Léger

La Direction des Voies hydrauliques de Tournai a notamment pris en charge la réouverture à la navigation de la liaison transfrontalière Deûle/Escaut (projet européen Blue Links).

Son maillon belge, le canal de l'Espierres (30km), traverse les villages de Leers-Nord (dont l'écluse se situe à 250 mètres de la frontière française), d'Estaimpuis, de Saint-Léger, de Warcoing et de Spiere (en territoire flamand). Les écluses de Warcoing, d'Estaimpuis et de Leers-Nord et les ponts-levis de Mauroy, du Centre et du Petit Preu ont été réhabilités. Un dragage a été effectué sur 1,90 m et une largeur de 10 m, pour permettre le croisement de deux bateaux. Les plaisanciers peuvent désormais redécouvrir avec plaisir la lenteur de la vie sur le canal.

LA DIRECTION DES VOIES HYDRAULIQUES DE MONS



Monsieur Marc MICHAUX
Directeur

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES

Direction des Voies hydrauliques de Mons
DO.242

Rue Verte, 11 | B – 7000 Mons

Tél : +32 (0) 65 39 96 50 | Fax : +32 (0) 65 36 24 92

Email : marc.michaux@spw.wallonie.be

La **Direction des Voies hydrauliques de Mons** modernise les voies navigables qui relèvent de sa compétence territoriale et notamment **le canal du Centre (à 1350T), le canal historique, le canal Nimy-Blaton et le canal Pommeroeul-Condé, ainsi que la Haine en aval de Mons**, pour lesquels elle gère les travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, de modernisation et d'investissement, la manœuvre des ouvrages, etc. Elle assure également la gestion domaniale (terrains et autorisations), la gestion des avaries en coordination avec la Direction de la Réglementation et des Droits des usagers, et assiste techniquement le Port autonome du Centre et de l'Ouest (PACO). Elle aménage également les abords des voies d'eau, tels que les halages, les pistes cyclables et piétonnes, etc.

Elle conduit, en collaboration avec d'autres services techniques de la DGO2, la construction de grandes infrastructures (ponts, écluses, barrages fixes ou mobile, quais, passerelles etc.).

Elle comprend deux districts et deux régies :

- District de Mons
- District de La Louvière
- Régie de Strep-y-Bracquognies
- Régie de Mons

Par ailleurs, elle gère un patrimoine exceptionnel dont l'ascenseur de Strépy, le pont-canal du Sart et le canal du Centre historique. Ces ouvrages sont mondialement connus tant des spécialistes et des techniciens que des visiteurs et plaisanciers.

Le canal du Centre à grand gabarit s'étend de son confluent avec le canal Charleroi-Bruxelles, à Seneffe, jusqu'au Grand-Large de Mons, où il se raccorde au canal Nimy-Blaton-Péronnes. Il compte sur son tracé deux écluses rachetant 15m de dénivellation (Havré et Obourg), un ascenseur funiculaire à Strépy-Thieu et le pont-canal du Sart.

Symbole de la voie hydraulique moderne, l'ascenseur de Strépy-Thieu est exceptionnel. Il permet de racheter une chute de 73,15m, ce qui en fait l'ascenseur à bateaux le plus grand du monde. Deux péniches peuvent franchir, en une seule fois et indépendamment l'une de l'autre, une dénivellation supérieure à celles des quatre ascenseurs hydrauliques du Canal du Centre historique. Sa mise en service a eu lieu en septembre 2002, après l'achèvement du pont-canal du Sart situé à 3 km en amont de l'ascenseur. D'une longueur de 500m pour 56m de largeur, ce dernier permet au canal du Centre de franchir la vallée du Thiriau du Sart et un carrefour routier (N55 et N535). Il s'agit du pont poussé le plus lourd du monde.

LA DIRECTION DE LA GESTION DES ÉQUIPEMENTS DES VOIES HYDRAULIQUES DE L'ESCAUT



Madame Ciza-Joëlle KABANYEGEYE
Directrice

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES

Direction de la Gestion des Équipements des Voies
hydrauliques de l'Escaut
DO.243

Rue du Joncquois 118 | B – 7000 Mons

Tél : +32 (0) 65 35 97 86 | Fax : +32 (0) 65 35 97 85

Email : ciza.kabanyegeye@spw.wallonie.be

La **Direction de la Gestion des Équipements des Voies hydrauliques de l'Escaut** assure la réalisation, la gestion, l'entretien et la modernisation des équipements électrique et électromécanique, y compris la gestion des ateliers, pour les voies hydrauliques suivantes : **le Haut-Escaut , le canal du Centre à 1350 tonnes, le canal du Centre historique à 300 tonnes, le canal de Pommeroeul à Condé, le canal Nimy-Blaton-Péronnes, le canal Blaton-Ath, la Dendre, le canal de l'Espierres, la Lys mitoyenne et la Haine.**

Elle comprend deux ateliers :

- L'atelier de Ghlin
- L'atelier de Strépy-Thieu

Parmi ses réalisations, on notera l'automatisation de l'écluse de Thieu. Depuis mars 2013, le canal du Centre est doté de la première écluse automatisée. Située à environ 1 km à l'aval de l'ascenseur funiculaire de Strépy-Thieu, l'écluse relie le canal du Centre à grand gabarit et le canal historique au gabarit de 300 tonnes. L'écluse permet également aux usagers d'accéder au port de plaisance de Thieu. Elle peut à présent être franchie sans l'intervention d'un opérateur. Les bateliers actionnent eux-mêmes les commandes d'ouverture-fermeture des portes, et celles liées au sassement (montée ou baisse du niveau d'eau dans le sas).

LE DÉPARTEMENT DES VOIES HYDRAULIQUES DE NAMUR



Monsieur Jean-Louis LIBOTTE
Inspecteur général

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES

Département des Voies hydrauliques de Namur
DpO.25

Boulevard du Nord, 8 | B – 5000 Namur

Tél : +32 (0) 81 77 29 20 | Fax : +32 (0) 81 77 37 77

Email : jeanlouis.libotte@spw.wallonie.be

Le **Département des Voies hydrauliques de Namur** est responsable de l'exploitation, de la réalisation d'études, et de la construction de projets d'infrastructure (voies navigables, ports, RAVeL, barrages, écluses, ponts, quais), mais aussi de la maintenance des voies hydrauliques du bassin de la Sambre et de la Meuse (zone de Charleroi et de Namur) et de leurs équipements, dans leurs aspects opérationnels, techniques, financiers et budgétaires.

Le Département des voies hydrauliques de Namur coordonne les missions de 3 directions :

- **Direction des Voies hydrauliques de Charleroi**
- **Direction des Voies hydrauliques de Namur**
- **Direction de la Gestion des Équipements des Voies hydrauliques de Namur**

Dans le cadre du développement du transport par voie hydraulique, ces directions jouent un rôle important dans l'aménagement des infrastructures portuaires. En effet, elles assistent les ports autonomes du Centre et de l'Ouest, de Charleroi et de Namur dans leur développement, en constituant et en assurant le suivi de dossiers relatifs à la mise à disposition de terrains en bordure de voies hydrauliques. Elles gèrent les dossiers d'aménagement et/ou de construction d'installations portuaires au profit du développement du transport par voie navigable. De plus, elles s'occupent de l'aménagement et du suivi des concessions des infrastructures d'accueil pour le tourisme fluvial. Elles assurent également l'encadrement et le contrôle des ouvrages mis en concession sur les domaines des voies hydrauliques, et inspectent l'état des voies navigables, des ouvrages d'art et des ponts.

Par ailleurs, sur le plan de la mobilité, le département développe les réseaux RAVeL le long des voies hydrauliques dans le respect des normes environnementales.

LA DIRECTION DES VOIES HYDRAULIQUES DE CHARLEROI



Monsieur Olivier GILSOUL
Directeur

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES

Direction des Voies hydrauliques de Charleroi
DO.251

Rue de Marcinelle, 88 | B – 6000 Charleroi

Tél : +32 (0) 71 23 86 30 | Fax : +32 (0) 71 23 86 35

Email : olivier.gilsoul@spw.wallonie.be

La **Direction des Voies hydrauliques de Charleroi** est en charge de **la Haute-Sambre (de la frontière avec la France à Erquennes jusqu'au pont-rail situé en amont de l'écluse de Monceau), de la Basse-Sambre du pont-rail situé en amont de l'écluse de Monceau jusqu'à la limite des provinces de Namur et du Hainaut, et du canal Charleroi-Bruxelles (du débouché en Sambre à Dampremy jusqu'à Clabecq)** pour lesquels elle gère les travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, de modernisation et d'investissement, la manœuvre des ouvrages, etc. Elle assure également la gestion domaniale (terrains et autorisations) en collaboration avec la Direction de la Réglementation et des Droits des Usagers, la gestion des avaries et assiste techniquement les ports autonomes de Charleroi (PAC), et du Centre et de l'Ouest (PACO). Elle aménage également les abords des voies d'eau, tels que les halages qui sont pour certains d'entre eux empruntés par le RAVeL, etc.

Elle gère, en collaboration avec d'autres services techniques du SPW et de la DGO2, la construction de grandes infrastructures (ponts, écluses, barrages mobiles, quais, passerelles etc.).

Par ailleurs, la Direction des Voies hydrauliques de Charleroi participe notamment aux contrats rivière de la Sambre et de la Senne.

Elle comprend trois districts et une régie :

- District de Thuin
- District de Charleroi
- District de Braine-le-Comte
- Régie de Seneffe

Parmi les grandes réalisations de la Direction des Voies hydrauliques de Charleroi, on relèvera notamment le canal Charleroi-Bruxelles et la normalisation de la Basse-Sambre au gabarit de 1 350 tonnes, ainsi que le plan incliné de Ronquières.

Le canal Charleroi-Bruxelles est l'un des plus anciens du réseau belge de voies navigables intérieures artificielles. La partie wallonne est longue de 47 860 m. Par son prolongement, via le canal maritime de Bruxelles, le Rupel et l'Escaut jusqu'à Antwerpen, il assure la liaison du bassin industriel hennuyer avec la mer.

Le plan incliné de Ronquières permet de racheter une chute de 67,50 m entre Seneffe et Ronquières, sur le canal Charleroi-Bruxelles. Le passage des bateaux se fait grâce à deux bacs mobiles pouvant accueillir un ou plusieurs bateaux selon leur taille. Ces bacs se déplacent sur des chemins de roulement inclinés de 5 %, sur une longueur de 1 432 m.

LA DIRECTION DES VOIES HYDRAULIQUES DE NAMUR



Monsieur Jules DELVAUX
Directeur

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES

Direction des Voies hydrauliques de Namur
DO.252

Rue Blondeau, 1 | B – 5000 Namur

Tél : +32 (0) 81 24 27 10 | Fax : +32 (0) 81 24 27 12

Email : jules.delvaux@spw.wallonie.be

La **Direction des Voies hydrauliques de Namur** est en charge de **la Meuse pour les 68 kilomètres dans la province de Namur, de la Lesse pour les 2,5 kilomètres à l'amont de son confluent, de la Semois pour les 79 kilomètres à l'aval de Herbeumont et, depuis 2014, pour les 34 kilomètres de Sambre à l'aval d'Auvelais.**

Elle gère les travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, de modernisation et d'investissement, et la manœuvre des ouvrages, de ces voies navigables. Elle assure également la gestion domaniale (terrains et autorisations), la gestion des avaries en coordination avec la Direction de la Réglementation et des Droits des usagers, et assiste techniquement le Port autonome de Namur (PAN). Elle est également en charge de l'aménagement des abords des voies hydrauliques, tels que les halages, les pistes cyclables et piétonnes, etc.

Elle gère, en collaboration avec d'autres services techniques de la DGO2, la construction de grandes infrastructures (ponts, écluses, barrages fixes ou mobiles, quais, passerelles, etc) et l'équipement hydroélectrique de la Haute Meuse.

Par ailleurs, la Direction des Voies hydrauliques de Namur participe aux Contrats Rivière de la Haute Meuse et de la Semois.

Elle comprend trois districts et trois régies :

- District de Sambreville
- District de Namur
- District de Dinant et de la Semois
- Régie de Bouillon
- Régie de Dinant
- Régie des Grands-Malades

Parmi ses plus grandes réalisations, on notera surtout la construction des barrages-écluses sur la Meuse dont Andenne-Seilles, les Grands-Malades, La Plante, Tailfer, Rivière, Hun, Houx, Dinant, Anseremme, Hastière et Waulsort.

LA DIRECTION DE LA GESTION DES ÉQUIPEMENTS DES VOIES HYDRAULIQUES DE NAMUR



Madame Karine GRESSENS
Directrice

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES

Direction de la Gestion des équipements des Voies
hydrauliques de Namur
DO.253

Rue de la Pépinière, 7 | B – 5000 Namur

Tél : +32 (0) 81 23 76 25 | Fax : +32 (0) 81 23 76 20

Email : karine.gressens@spw.wallonie.be

La **Direction de la Gestion des Équipements des Voies hydrauliques de Namur** assure la réalisation, la gestion, l'entretien et la modernisation des équipements électriques, électromécaniques, oléohydrauliques, de contrôle de commande des ouvrages d'art, y compris la gestion des ateliers de maintenance, sur les voies hydrauliques de **la Meuse namuroise d'Hastière à Andenne, la Basse et Haute-Sambre ainsi que le canal Charleroi-Bruxelles.**

Elle comprend deux ateliers :

- L'atelier de Floreffe
- L'atelier de Ronquières

La Direction de la Gestion des Équipements des Voies hydrauliques de Namur a notamment en charge la modernisation des équipements électriques des écluses barragées de la Sambre avec optimisation de la gestion des barrages. Neuf barrages-écluses sur la Sambre de Monceau sur Sambre à Salzennes disposeront d'équipements modernes et sûrs de manière à réguler les niveaux et débits en fonction d'exigences de plus en plus contraignantes.

Les perturbations actuelles générées par les ouvrages de la Sambre se répercutent sur la Meuse en aval de Namur. Une régulation précise de la Sambre est donc indispensable à une régulation globale de l'ensemble des bassins de la Sambre et de la Meuse. La Direction de la gestion hydrologique intégrée a mis en évidence les besoins en termes de régulation et ce marché permet de moderniser les équipements électriques pour mettre en œuvre les conclusions de leurs études.

Ce système permet notamment une collecte des données hydrologiques mises à disposition de la Direction de la Gestion hydrologique intégrée ainsi qu'un monitoring technique à distance des installations électromécaniques à partir de l'atelier de Floreffe et de la direction en attendant la création du futur centre PEREX Voies hydrauliques.

Les barrages-écluses de Mornimont, Salzennes, Marcinelle, Monceau et Auvélais seront finalisés en 2014.

LE DÉPARTEMENT DES VOIES HYDRAULIQUES DE LIÈGE



Monsieur Jacques HACOURT
Inspecteur général

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES

Département des Voies hydrauliques de Liège
DpO.26

Boulevard du Nord, 8 | B – 5000 Namur

Tél : +32 (0) 81 77 29 70 | Fax : +32 (0) 81 77 37 67

Email : jacques.hacourt@spw.wallonie.be

Le **Département des Voies hydrauliques de Liège** est responsable de l'exploitation, de la réalisation d'études, et de la construction de projets d'infrastructure (voies navigables, ports, RAVeL, barrages, écluses, ponts, quais), mais aussi de la maintenance des voies hydrauliques du bassin de la Meuse Liégeoise et des Grands barrages-réservoirs de Wallonie ainsi que de leurs équipements, dans leurs aspects opérationnels, techniques, financiers et budgétaires.

Le Département des Voies Hydrauliques de Liège coordonne les missions de trois directions :

- **Direction des Voies hydrauliques de Liège**
- **Direction de l'Exploitation des Barrages**
- **Direction de la Gestion de l'Équipement des Voies hydrauliques de Liège et des Barrages**

Dans le cadre du développement du transport par voie hydraulique, le département joue un rôle important dans la réalisation des infrastructures portuaires le long de la Meuse et du canal Albert.

Il intervient en qualité de bureau d'étude pour le Port Autonome de Liège et assure la constitution et le suivi des dossiers relatifs à la mise à disposition et à la concession de terrains en bordure des voies hydrauliques. Il gère les dossiers d'aménagement et/ou de construction d'installations portuaires au profit du développement du transport par eau et du tourisme fluvial. Il assure également l'encadrement et le contrôle des ouvrages mis en concession sur les domaines des voies hydrauliques et inspecte l'état des voies navigables, des ouvrages d'art et des ponts. Enfin, il assure la mise à disposition de la Société de Financement Complémentaire (SOFICO) des moyens nécessaires à l'exécution de ses missions.

Il assure également la gestion de l'Ourthe et de ses équipements depuis son confluent avec la Meuse jusqu'au barrage de Nisramont, et assure la coordination des fonctions des grands barrages-réservoirs.

En outre, sur le plan de la mobilité, le département développe les réseaux RAVeL le long des voies navigables et non navigables, en ce compris autour des lacs de barrages.

LA DIRECTION DES VOIES HYDRAULIQUES DE LIÈGE



Monsieur Stéphan NIVELLES
Directeur

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES

Direction des Voies hydrauliques de Liège
DO.261

Rue Forgeur, 2 | B – 4000 Liège

Tél : +32 (0) 4 220 87 11 | Fax : +32 (0) 4 220 87 27

Email : stephan.nivelles@spw.wallonie.be

La **Direction des Voies hydrauliques de Liège** est en charge de **la Meuse en province de Liège, de la dérivation de la Meuse, du canal Albert, du canal de Lanaye, du canal de Monsin, du canal de Haccourt à Visé, du canal de l'Ourthe, de l'Ourthe en aval du barrage de Nisramont et de l'Ambève en aval du pont de Sougné à Aywaille.**

Elle gère les travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, de modernisation et d'investissement, et la manœuvre des ouvrages de ces voies navigables. Elle assure également la gestion domaniale (terrains et autorisations), la gestion des avaries en coordination avec la Direction de la Réglementation et des Droits des usagers, et assiste techniquement le Port autonome de Liège (PAL). Elle aménage également les abords des voies hydrauliques, tels que les halages, les pistes cyclables et piétonnes, RAVeL etc.

Elle gère en collaboration avec d'autres services techniques de la Direction générale opérationnelle de la Mobilité et des Voies hydrauliques (DGO2) la construction de grandes infrastructures (ponts, écluses, barrages fixes ou mobile, quais, passerelles etc.).

Elle comprend quatre districts et quatre régies :

- District de Huy Flémalle
- District de Liège
- District de Visé
- District de l'Ourthe
- Régie d'Ivoz-Ampsin
- Régie de Monsin
- Régie de Lanaye
- Régie d'Angleur

Parmi les grandes réalisations et/ou projets de la Direction des Voies hydrauliques de Liège, on relèvera notamment la construction des écluses d'Ivoz Ramet, Ampsin-Neuville, une 4^e écluse à Lanaye ainsi que la plateforme logistique multimodale Trilogiport.

L'écluse d'Ivoz-Ramet est celle qui écoule le plus de trafic en Wallonie et qui présente les perspectives de croissance les plus importantes. Ensemble, les écluses d'Ivoz-Ramet (ouverture prévue en 2014) et d'Ampsin-Neuville, chacune de 225 m x 25 m, représentent un enjeu stratégique très important pour la Wallonie ainsi qu'au niveau européen.

A Lanaye, les travaux de construction de la 4^e écluse ont démarré en 2012. Le site de Lanaye deviendra un point de passage essentiel du réseau européen des voies navigables reliant les ports maritimes et intérieurs par les axes Meuse-Rhin-Main-Danube et Seine-Escaut.

La construction de ces trois écluses permettra d'assurer la continuité de la dorsale navigable wallonne en termes de gabarit. Tous les complexes éclusiers situés entre Namur et Lanaye disposeront d'un sas d'une longueur utile d'au moins 200 m et d'une largeur utile de 25 m. Les nouvelles écluses permettront de faire face à l'augmentation de la taille des bateaux marchands et de réduire les temps d'attente dû à un trafic croissant.

Liège Trilogiport est une plate-forme multimodale (eau-rail-route) qui permettra de contribuer au redéploiement économique de Liège. Elle aura un impact important sur le développement durable en région liégeoise et en Wallonie, tout en veillant à la protection de l'environnement et au bien-être des citoyens. Par ailleurs, elle permettra de diminuer le transport par route et de créer de nombreux emplois. Elle se positionnera en tant que zone portuaire incontournable au point de vue de la logistique fluviale.

LA DIRECTION DE L'EXPLOITATION DES BARRAGES



Monsieur Thibaut MOUZELARD
Directeur

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES

Direction de l'Exploitation des Barrages
DO.262

Boulevard du Nord, 8 | 5000 Namur

Tél : +32 (0) 81 27 29 89 | Fax : +32 (0) 81 77 37 67

Email : thibaut.mouzelard@spw.wallonie.be

La **Direction de l'Exploitation des Barrages** assure la coordination des fonctions des grands barrages-réservoirs (complexes de l'Eau d'Heure, Ry de Rome, Ourthe, Vesdre, Gileppe, Eupen, etc.) et plus particulièrement dans les domaines suivants :

- Fourniture d'eau destinée à la consommation alimentaire
- Gestion des crues
- Soutien de l'étiage de la Sambre et de la Meuse
- Fourniture d'énergie hydroélectrique
- Développement économique des pôles de concentration touristique

Elle réalise les travaux permettant de conserver aux lacs leur intégrité (curage et protection des berges).

Elle gère, contrôle et entretient les bâtiments des centrales hydroélectriques et les ouvrages annexes (tunnels, prébarrages, halls de stockage, maisons barragistes, voieries, parkings, plantations, etc.).

Par ailleurs, elle contrôle les variations des plans d'eau compatibles avec l'alimentation des stations de traitement, l'atténuation des crues et, par ce biais, contribue à la prévention des inondations, au soutien des étiages, et à la production d'énergie électrique.

Elle établit les contacts avec les autorités publiques et privées en vue de prévenir les nuisances et les dégâts éventuels engendrés par des lâchers en période de crue.

Elle comprend deux districts :

- District des barrages de l'Est (Vesdre, Gileppe, Ourthe)
- District des barrages de l'Ouest (Eau d'Heure, Plate Taille, Falempise, Ry jaune, Féronval, Ry de Rome)

Parmi les sites dont elle assure la gestion, on notera notamment le barrage de la Gileppe et le complexe de l'Eau d'Heure.

Le barrage de la Gileppe est situé à Jalhay. Sa paroi, d'une hauteur de 68 m, est la plus ancienne d'Europe. La capacité du lac est de 26,4 millions de m³, pour une superficie de 130 ha. Il s'agit d'un barrage-poids dont la seule masse suffit à équilibrer la poussée de l'eau retenue. L'alimentation du réservoir est principalement assurée par la Gileppe et son affluent, le Loubas. Un captage acheminé par un tunnel est réalisé sur la Soor afin d'augmenter cette alimentation. Ce barrage alimente en eau la population avoisinante. Deux tours de prise d'eau, de 75 m de hauteur environ, prélèvent l'eau à quatre niveaux différents.

Ce site touristique attire les visiteurs en quête de quiétude ou de promenades. Sa tour panoramique de 77,6 m de haut et son belvédère offrent aux visiteurs une vue exceptionnelle sur ce site, connu également pour son célèbre lion (13,5 m de haut).

le complexe de l'Eau d'Heure est, quant à lui, situé à une trentaine de kilomètres au sud de Charleroi, sur le cours de la rivière Eau d'Heure. Il est composé de cinq lacs de retenue. Deux grands barrages y ont été aménagés, celui de l'Eau d'Heure et de la Plate Taille ainsi que trois pré-barrages (Féronval, Ry-Jaune et Falempise). Le barrage de la Plate Taille est le plus important barrage de type poids de Belgique. Il possède une longueur de crête de 790 m. Son vaste plan d'eau, d'une superficie de 351 ha, a une capacité de 68,4 millions de m³. Il dispose d'une centrale hydro-électrique de pompage-turbinage.

Ce site exceptionnel est une invitation à la promenade, la détente et à la pratique de divers sports nautiques.

LA DIRECTION DE LA GESTION DES ÉQUIPEMENTS DES VOIES HYDRAULIQUES DE LIÈGE ET DES BARRAGES



Monsieur Fabian DOCQUIER
Directeur

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES

Direction de la Gestion des Équipements des Voies hydrauliques de Liège et des Barrages
DO.263

Rue Canal-de-l'Ourthe, 9 bte 1 | B – 4031 Liège (Angleur)

Tél : +32 (0) 4 231 66 66 | Fax : +32 (0) 4 231 66 81

Email : fabian.docquier@spw.wallonie.be

La **Direction de la Gestion des Équipements des Voies hydrauliques de Liège et des Barrages** assure les études des nouveaux projets, le suivi des chantiers, la gestion, l'entretien et la modernisation de l'équipement électrique et électromécanique des ouvrages des voies hydrauliques sur la Meuse (barrages-écluses d'Ampsin-Neuville, d'Ivoz-Ramet, de Monsin et de Lixhe), le canal Albert (écluses de Monsin, Visé et Lanaye), l'Ourthe (barrages de La Roche-en-Ardenne, Hotton, Barvaux, Tilff, Colonster, Streupas, Grosses-Battes) ainsi que les stations de pompage de La Roche, Durbuy, Comblain-au-Pont, Esneux et Tilff), des grands barrages-réservoirs (Eau d'Heure, Ry de Rome, Nisramont, Vesdre, Gileppe), ainsi que de les centrales hydroélectriques de la PlateTaille à Froidchapelle et de l'Eau d'Heure.

Par ailleurs, elle collabore ponctuellement avec le Port autonome de Liège afin de l'aider dans le suivi des équipements électriques de manutention ou d'éclairage.

Elle comprend trois ateliers :

- Atelier de Monsin
- Atelier de la Gileppe
- Atelier de la Plate Taille

Parmi les grands projets de la direction, on relèvera notamment la construction des écluses de gabarit classe Vlb d'Ivoz-Ramet et de Lanaye

À Lanaye, on construit une nouvelle écluse de 225 x 25 m, avec une chute nominale de 13,60 mètres.

Afin de s'insérer dans une optique de développement durable, une station de pompage de 17 m³/s va être construite, de même qu'une centrale hydroélectrique d'une puissance totale de 2,3 MW.

En parallèle à ces travaux, les trois écluses existantes seront rénovées et modernisées.

Un nouveau poste de commande sera érigé permettant, grâce à des outils de contrôle-commande modernes, une gestion efficace des quatre écluses et des équipements connexes.

En parfaite collaboration avec la Direction des Voies hydraulique de Liège, la Direction est impliquée dans la construction de la nouvelle écluse à Ivoz-Ramet pour l'ensemble des équipements électriques, électro-mécaniques et de contrôle commande.

A la Plate Taille, la centrale hydroélectrique d'une puissance de 136 MW et les barrages permettent :

- Le soutien du débit d'étiage de la Sambre
- La production d'électricité ainsi que son stockage sous forme hydraulique
- L'écrêtement des crues de la rivière Eau d'Heure
- La pratique des sports nautiques

LES INFOS UTILES

DGO2	Direction générale opérationnelle de la Mobilité et des Voies hydrauliques	Boulevard du Nord, 8	B – 5000 Namur
DO.201	Direction fonctionnelle et d'Appui	Boulevard du Nord, 8	B – 5000 Namur
	Ressources humaines		
	Concertation sociale et contentieux		
	Budget et comptabilité		
	Informatique		
	Marchés publics		
	Cellule <i>Communication</i>		
	Cellule <i>Relations internationales</i>		
	Gestion mobilière et immobilière		
DO.202	Direction de la Gestion des Voies navigables	Boulevard du Nord, 8	B – 5000 Namur
	Cellule d'Angleur	Rue Canal de l'Ourthe, 9	B – 4031 Angleur

TÉL

FAX

Yvon LOYAERTS <i>directeur général</i>	+32(0)81 77 26 90	+32(0)81 77 37 60	yvon.loyaerts@spw.wallonie.be
Pierre-Yves BOLEN <i>directeur</i>	+32(0)81 77 29 09	+32(0)81 77 37 70	pierreyves.bolen@spw.wallonie.be
Michelle GEUDEVERT	+32(0)81 77 29 29	+32(0)81 77 37 70	michelle.geudevert@spw.wallonie.be
Damienne DEWEZ	+32(0)81 77 29 19	+32(0)81 77 37 66	damienne.dewez@spw.wallonie.be
Donatienne PORTUGAELS	+32(0)81 77 34 61	+32(0)81 77 39 77	donatienne.portugaels@spw.wallonie.be
Laurence DEMINNE	+32(0)81 77 29 26	+32(0)81 77 37 70	laurence.deminne@spw.wallonie.be
Jean-François MAGOTTE	+32(0)81 77 30 25	+32(0)81 77 37 60	cellulecommunication-dgo2@spw.wallonie.be
Jean-Pol DELORY	+32(0)81 77 31 15	+32(0)81 77 37 60	jeanpol.delory@spw.wallonie.be
Dominique VAN DUYSE <i>directeur</i>	+32(0)81 77 31 02	+32(0)81 77 38 22	dominique.vanduyse@spw.wallonie.be
Thierry LEDENT <i>1^{er} attaché délégué</i>	+32(0)81 77 31 02	+32(0)81 77 37 60	thierry.ledent@spw.wallonie.be
Sandrine DARIMONT	+32(0)4 231 66 40	+32(0)4 231 66 24	sandrine.darimont@spw.wallonie.be

Dp021	Département de la Stratégie de la Mobilité	Boulevard du Nord, 8	B – 5000 Namur
	Cellule <i>Ferroviaire</i>	Boulevard du Nord, 8	B – 5000 Namur
DO.211	Direction de la Planification de la Mobilité	Boulevard du Nord, 8	B – 5000 Namur
	Plans Communaux de Mobilité		
	Outils de diagnostics		
	Réseau des Conseillers en Mobilité		
	Centre de diffusion et de documentation sur la mobilité		
	Semaine de la Mobilité + outils pédagogiques		
	Plan Wallonie cyclable		
DO.212	Direction de la Règlementation et des Droits des Usagers	Boulevard du Nord, 8	B – 5000 Namur
DO.213	Direction des Impacts économiques et environnementaux	Boulevard du Nord, 8	B – 5000 Namur
DO.214	Direction de la Promotion des Voies navigables et de l'Intermodalité	Rue Forgeur, 2	B – 4000 Liège

	TÉL	FAX	
Jean-Michel BAIJOT <i>directeur délégué</i>	+32(0)81/77 30 38	+32(0)81 77 39 77	jeanmichel.baijot@spw.wallonie.be
Daphné WOUTERS	+32(0)81 77 30 93	+32(0)81 77 39 77	rail-dgo2@spw.wallonie.be
Philippe LORENT <i>directeur</i>	+32(0)81 77 31 21	+32(0)81 77 38 22	mobilite@spw.wallonie.be
Bernadette GANY	+32(0)81 77 30 99	+32(0)81 77 38 22	pcm-mobilite@spw.wallonie.be
Christiane CHERMANNE	+32(0)81 77 31 51	+32(0)81 77 38 22	enquete-mobilite@spw.wallonie.be
Bernadette GANY	+32(0)81 77 30 99	+32(0)81 77 38 22	reseau-cem@spw.wallonie.be
Brigitte ERNON	+32(0)81 77 31 32	+32(0)81 77 38 22	centre-doc-mobilite@spw.wallonie.be
Pauline CAXTON	+32(0)81 77 31 08	+32(0)81 77 38 22	semaine.mobilite@spw.wallonie.be
Alice GOBIET	+32(0)81 77 31 24	+32(0)81 77 38 22	wallonie.cyclable@spw.wallonie.be
Maryse CARLIER <i>directrice</i>	+32(0)81 77 31 50	+32(0)81 77 37 99	maryse.carlier@spw.wallonie.be
Jean-Michel BAIJOT <i>directeur</i>	+32(0)81 77 32 32	+32(0)81 77 39 77	jeanmichel.baijot@spw.wallonie.be
Pascal MOENS <i>directeur</i>	+32(0)4 220 87 50	+32(0)4 220 87 60	dpvni@spw.wallonie.be

DpO22	Département des Études et de l'Appui à la Gestion	Boulevard du Nord, 8	B – 5000 Namur
DO.221	Direction des Études techniques	Boulevard du Nord, 8	B – 5000 Namur
DO.222	Direction des Recherches hydrauliques	Rue de l'Abattoir, 164	B – 6200 Châtelet
DO.223	Direction de la Gestion hydrologique intégrée	Boulevard du Nord, 8	B – 5000 Namur

DpO23	Département de l'Exploitation du Transport	Boulevard du Nord, 8	B – 5000 Namur
DO.231	Direction du Transport de Personnes	Boulevard du Nord, 8	B – 5000 Namur
	Cellule Taxis		
	Accès à la profession et au marché		
	Transport de personnes		
	Transport scolaire		
<i>Bureaux régionaux du transport scolaire :</i>			
	Brabant wallon	Rue Barbier, 12	B – 1300 Wavre
	Charleroi	Place des Tramways, 9	B – 6000 Charleroi
	Liège - Verviers	Rue du Bassin, 119	B – 4030 Liège
	Luxembourg	Espace Didier, Place Didier, 45	B – 6700 Arlon
	Mons	Îlot Grand-Place - Unité 1&2 Esplanade du Dragon, 124-131	B – 7000 Mons
	Namur	Rue de la Pépinière, 5/7	B – 5000 Namur

TÉL

FAX

Albert PLUMIER <i>directeur délégué</i>	+32(0)81 77 34 60	+32(0)81 77 39 00	albert.plumier@spw.wallonie.be
---	-------------------	-------------------	--------------------------------

Albert PLUMIER <i>directeur</i>	+32(0)81 77 34 60	+32(0)81 77 39 00	albert.plumier@spw.wallonie.be
---	-------------------	-------------------	--------------------------------

Yves LIBERT <i>directeur</i>	+32(0)71 24 04 46	+32(0)71 24 04 99	yves.libert@spw.wallonie.be
--	-------------------	-------------------	-----------------------------

Philippe DIERICKX <i>directeur</i>	+32(0)81 77 29 83	+32(0)81 77 37 88	philippe.dierickx@spw.wallonie.be
--	-------------------	-------------------	-----------------------------------

Patrick IMBRECKX <i>directeur délégué</i>	+32(0)81 77 31 62	+32(0)81 77 39 66	patrick.imbreckx@spw.wallonie.be
---	-------------------	-------------------	----------------------------------

Patrick IMBRECKX <i>directeur</i>	+32(0)81 77 31 62	+32(0)81 77 39 66	patrick.imbreckx@spw.wallonie.be
---	-------------------	-------------------	----------------------------------

Florence WATHELET	+32(0)81-77 31 63	+32(0)81 77 39 66	taxis@spw.wallonie.be
--------------------------	-------------------	-------------------	-----------------------

Cécilia ANTENUCCI	+32(0)81-77 31 87	+32(0)81 77 39 66	accesprofession-tp@spw.wallonie.be accesmarche-tp@spw.wallonie.be (encours)
--------------------------	-------------------	-------------------	--

Pascal BLOCTEUR	+32(0)81-77 30 90	+32(0)81 77 39 66	transportdepersonnes@spw.wallonie.be
------------------------	-------------------	-------------------	--------------------------------------

Véronique MARTIN	+32(0)81 77 32 09	+32(0)81 77 38 55	transportscolaire@spw.wallonie.be
-------------------------	-------------------	-------------------	-----------------------------------

Bruno LACROIX	+32(0)10 88 93 13	+32(0)10 88 98 06	trs-wavre@spw.wallonie.be
----------------------	-------------------	-------------------	---------------------------

Carine LOUSBERG	+32(0)71 23 41 75	+32(0)71 23 41 71	trs-charleroi@spw.wallonie.be
------------------------	-------------------	-------------------	-------------------------------

Christine STEYVERS	+32(0)4 361 94 61	+32(0)4 365 50 62	trs-liege@spw.wallonie.be
---------------------------	-------------------	-------------------	---------------------------

Mathilde HARTMAN	+32(0)63 58 91 70	+32(0)63 58 91 69	trs-arlon@spw.wallonie.be
-------------------------	-------------------	-------------------	---------------------------

Marie-Claire MARTIN	+32(0)65 39 41 11	+32(0)65 39 41 17	trs-mons@spw.wallonie.be
----------------------------	-------------------	-------------------	--------------------------

Benoît COLLARD	+32(0)81 77 32 23	+32(0)81 77 32 00	trs-namur@spw.wallonie.be
-----------------------	-------------------	-------------------	---------------------------

Commissions consultatives du transport scolaire :

Brabant wallon	Rue Barbier, 12	B – 1300 Wavre
Charleroi	Place des Tramways, 9	B – 6000 Charleroi
Liège – Verviers	Rue du Bassin ,119	B – 4030 Grivegnée
Luxembourg	Espace Didier, Place Didier, 45	B – 6700 Arlon
Mons	Îlot Grand-Place - Unité 1&2 Esplanade du Dragon, 124-131	B – 7000 Mons
Namur	Rue de la Pépinière, 5/7 bte2	B – 5000 Namur

DO.232

Direction de l'Exploitation aéroportuaire	Boulevard du Nord, 8	B – 5000 Namur
Cellule <i>Environnement</i>	Boulevard du Nord, 9	B – 5000 Namur
Cellule <i>Safety Managment System (SMS)</i>		
Aéroport de Charleroi	Rue des Frères Wrigth, 8	B – 6041 Charleroi
Aéroport de Liège	Aéroport de Liège Bât. 44 Bte 2	B – 4460 Grâce-Hollogne
Cellule de mesure sonore (CMS)		
Aéroport de Charleroi	Rue des Frères Wrigth, 8	B – 6041 Charleroi
Aéroport de Liège	Aéroport de Liège Bât. 44 Bte 3	B – 4460 Grâce-Hollogne

DO.233

Direction de l'Aéroport de Charleroi	Rue des Frères Wrigth, 8	B – 6041 Charleroi
--------------------------------------	--------------------------	--------------------

DO.234

Direction de l'Aéroport de Liège	Aéroport de Liège Bât. 44 Bte 2	B – 4460 Grâce-Hollogne
----------------------------------	------------------------------------	-------------------------

TÉL

FAX

Daniel CROEISAERDT	+32(0)478 97 10 73	+32(0)10 88 98 06	daniel.croeisaerdts@spw.wallonie.be
Pierre CRAPPE	+32(0)71 23 41 68	+32(0)71 23 41 71	pierre.crappe@spw.wallonie.be
Philippe JADOT	+32(0)479 97 78 81	+32(0)4 365 50 62	philippe.jadot@spw.wallonie.be
Philippe JADOT	+32(0)479 97 78 81	+32(0)63 58 91 69	philippe.jadot@spw.wallonie.be
Daniel CROEISAERDT	+32(0)478 97 10 73	+32(0)65 39 41 17	daniel.croeisaerdts@spw.wallonie.be
Pierre CRAPPE	+32(0)81 77 32 27	+32(0)81 77 32 00	pierre.crappe@spw.wallonie.be

Eric ANSELME <i>directeur</i>	+32(0)81 77 32 41	+32(0)81 77 38 66	eric.anselme@spw.wallonie.be
Isabelle KUPPENS	+32(0)81 77 32 34	+32(0)81 77 38 66	isabelle.kuppens@spw.wallonie.be
Nathalie SERVAIS	+32(0)71 25 12 10	+32(0)71 25 12 54	sms-ebci@spw.wallonie.be
Eric COLLET	+32(0)4 234 85 54	+32(0)4 234 85 67	sms-eblg@spw.wallonie.be
François JEANFILS	+32(0)71 34 97 38		francois.jeanfils@spw.wallonie.be
François JEANFILS	+32(0)4 225 51 55	+32(0)4 225 51 52	francois.jeanfils@spw.wallonie.be

Benoît MARISSAL <i>directeur</i>	+32(0)71 25 12 15	+32(0)71 25 12 54	benoit.marissal@spw.wallonie.be
-------------------------------------	-------------------	-------------------	---------------------------------

Serge TOUSSAINT <i>directeur</i>	+32(0)4 234 84 07	+32(0)4 234 84 08	serge.rene.toussaint@spw.wallonie.be
-------------------------------------	-------------------	-------------------	--------------------------------------

DpO.24	Département des Voies hydrauliques de l'Escaut	Boulevard du Nord, 8	B – 5000 Namur
DO.241	Direction des Voies hydrauliques de Tournai	Rue de l'Hôpital Notre-Dame, 2	B – 7500 Tournai
	District de Antoing	Rue du Canal 16	B – 7640 Péronnes
	District de Ath	Quai de l'Entrepôt, 6	B – 7800 Ath
	District de Pecq-Comines	Route des Ecluses, 34	B - 7784 Bas-Warneton
DO.242	Direction des Voies hydrauliques de Mons	Rue Verte, 11	B – 7000 Mons
	District de La Louvière	Rue de l'Ascenseur, 123	B – 7100 Strépy-Thieu
	District de Mons	Rue de la Sapinette, 6	B – 7000 Mons
DO.243	Direction de la Gestion des Équipements des Voies hydrauliques de l'Escaut	Rue du Joncquois, 118	B – 7000 Mons
	Atelier de Ghlin	Chaussée de Ghlin, 48	B – 7000 Mons
	Atelier de Strépy-Thieu	Rue Cordier, 50	B - 7700 Thieu

TÉL

FAX

Christophe VANMUYSEN <i>directeur délégué</i>	+32(0)81 77 29 11	+32(0)81 77 37 73	christophe.vanmuyesen@spw.wallonie.be
---	-------------------	-------------------	---------------------------------------

Christophe VANMUYSEN <i>directeur</i>	+32(0)69 36 26 91	+32(0)69 21 61 84	christophe.vanmuyesen@spw.wallonie.be
Pierre CLEMENT	+32(0)69 44 30 02	+32(0)69 44 32 97	pierre.clement@spw.wallonie.be
Didier DESCAMPS	+32(0)68 84 15 75	+32(0)68 84 15 75	didier.descamps@spw.wallonie.be
Didier HANQUART	+32(0)56 55 91 98	+32(0)56 55 91 98	didier.hanquart@spw.wallonie.be

Marc MICHAUX <i>directeur</i>	+32(0)65 39 96 50	+32(0)65 36 24 92	marc.michaux@spw.wallonie.be
Stefano PANARISI	+32(0)64 31 08 71	+32(0)64 31 08 75	stefano.panarisi@spw.wallonie.be
Stefano PANARISI	+32(0)64 31 08 50	+32(0)64 31 08 75	stefano.panarisi@spw.wallonie.be

Ciza-Joëlle KABANYEGEYE <i>directrice</i>	+32(0)65 35 97 86	+32(0)65 35 97 85	Ciza.kabanyegeye@spw.wallonie.be
Arnaud CREMER	+32(0)65 35 97 08	+32(0)65 35 97 09	arnaud.cremer@spw.wallonie.be
Yves MALAISE	+32(0)64 67 12 14	+32(0)64 67 12 19	yves.malaise@spw.wallonie.be

DpO 25	Département des Voies hydrauliques de Namur	Boulevard du Nord, 8	B – 5000 Namur
DO.251	Direction des Voies hydrauliques de Charleroi	Rue de Marcinelle, 88	B – 6000 Charleroi
	District de Braine-le-Comte	Route Baccara, 1W	B – 7090 Ronquières
	District de Charleroi	Rue du Canal, 7	B – 6238 Luttre
	District de Thuin	Rue Verte, 2	B – 6530 Thuin
DO.252	Direction des Voies hydrauliques de Namur	Rue Blondeau, 1	B – 5000 Namur
	District de Dinant et de la Semois	Rue Fétis, 27	B – 5500 Dinant
	District de Namur	Rivage de Meuse, 82	B – 5100 Jambes
	District de Sambreville	Chemin de Halage, 2y	B – 5060 Sambreville
DO.253	Direction de la Gestion des Équipements des Voies hydrauliques de Namur	Rue de la Pépinière, 7	B – 5000 Namur
	Atelier de Floreffe	Rue Riverre, 15	B - 5150 Floreffe
	Atelier de Ronquières	Route Baccara, 1W	B - 7090 Ronquières

TÉL

FAX

Jean-Louis LIBOTTE <i>inspecteur général</i>	+32(0)81 77 29 20	+32(0)81 77 37 77	jeanlouis.libotte@spw.wallonie.be
---	-------------------	-------------------	-----------------------------------

Olivier GILSOUL <i>directeur</i>	+32(0)71 23 86 30	+32(0)71 23 86 35	olivier.gilsoul@spw.wallonie.be
Olivier HALLIEZ	+32(0)64 54 13 35	+32(0)64 55 61 49	olivier.halliez@spw.wallonie.be
Jean-Marie VANDENBERGH	+32(0)71 84 93 20	+32(0)71 84 78 61	jeanmarie.vandenbergh@spw.wallonie.be
Albano GAGGIOLI	+32(0)71 55 92 10	+32(0)71 55 92 19	albano.gaggioli@spw.wallonie.be

Jules DELVAUX <i>directeur</i>	+32(0)81 24 27 10	+32(0)81 24 27 12	jules.delvaux@spw.wallonie.be
Hugues PETIT	+32(0)82 21 34 70	+32(0)82 22 69 50	hugues.petit@spw.wallonie.be
Dominique LEROUX	+32(0)81 32 10 10	+32(0)81 32 10 19	dominique.leroux@spw.wallonie.be
Paul HENRION	+32(0)71 71 04 00	+32(0)71 71 04 19	paul.henrion@spw.wallonie.be

Karine GRESSENS <i>directrice</i>	+32(0)81 23 76 25	+32(0)81 23 76 20	karine.gressens@spw.wallonie.be
Eric POULAIN	+32(0)65 35 97 08	+32(0)65 35 97 09	eric.poulain@spw.wallonie.be
Philippe ADAM	+32(0)67 55 06 30	+32(0)67 64 88 51	philippe.adam@spw.wallonie.be

DpO.26	Département des Voies hydrauliques de Liège	Boulevard du Nord, 8	B – 5000 Namur
DO.261	Direction des Voies hydrauliques de Liège	Rue Forgeur, 2	B – 4000 Liège
	District de Huy Flémalle	Rue de Renory, 24	B – 4031 Angleur
	District de Liège	Rue de Renory, 24	B – 4031 Angleur
	District de l'Ourthe	Rue de Renory, 24	B – 4031 Angleur
	District de Visé	Rue de Renory, 24	B – 4031 Angleur
DO.262	Direction de l'Exploitation des Barrages	Boulevard du Nord, 8	B - 5000 Namur
	District des barrages de l'Est (Vesdre, Gileppe, Ourthe)	Avenue Peltzer, 74	B – 4800 Verviers
	District des barrages de l'Ouest (Eau d'Heure, Plate Taille, Falemprise, Ry jaune, Féronval)	Rue de l'Oupia, 3	B – 6440 Boussu-lez-Walcourt
DO.263	Direction de la Gestion des Équipements des Voies hydrauliques de Liège et des Barrages	Rue Canal-de-l'Ourthe, 9 bte 1	B – 4031 Liège (Angleur)
	Atelier de la Gileppe	Barrage de la Gileppe	B - 4845 Jalhay
	Atelier de Monsin	Rue de l'Île Monsin, 50	B - 4020 Liège
	Atelier de la Plate Taille	Rue de Oupia, 3	B - 6440 Boussu-lez-Walcourt

TÉL

FAX

Jacques HACOURT <i>inspecteur général</i>	+32(0)81 77 29 70	+32(0)81 77 37 67	jacques.hacourt@spw.wallonie.be
Stephan NIVELLES <i>directeur</i>	+32(0) 4 220 87 11	+32(0)4 220 87 27	stephan.nivelles@spw.wallonie.be
Christian CHEVALIER	+32(0)4 344 96 66	+32(0)4 344 96 79	christian.chevalier@spw.wallonie.be
Laurent GILSOUL	+32(0)4 344 96 70	+32(0)4 344 96 79	laurent.gilsoul@spw.wallonie.be
Nathalie VANMIEGROET	+32(0)4 344 96 62	+32(0)4 344 96 79	nathalie.vanmiegroet@spw.wallonie.be
Laurent GILSOUL	+32(0)4 344 96 70	+32(0)4 344 96 79	laurent.gilsoul@spw.wallonie.be
Thiebaut MOUZELARD <i>directeur</i>	+32(0)81 77 29 89	+32(0)81 77 37 67	thibaut.mouzelard@spw.wallonie.be
Christophe GRIFGNEE	+32(0)87 21 39 10	+32(0)87 21 39 11	christophe.grifgnee@spw.wallonie.be
Christophe LAPOTRE	+32(0)71 65 48 01	+32(0)71 65 48 29	christophe.lapotre@spw.wallonie.be
Fabian DOCQUIER <i>directeur</i>	+32(0)4 231 66 66	+32(0)4 231 66 81	fabian.docquier@spw.wallonie.be
Jean-Marie POTTIER	+32(0)87 76 00 03	+32(0)87 76 00 19	jeanmarie.pottier@spw.wallonie.be
Michel PESSER	+32(0)87 21 39 17	+32(0)87 21 39 49	michel.pesser@spw.wallonie.be
Pierre DAVID	+32(0)4 248 49 30	+32(0)4 264 12 68	pierre.david@spw.wallonie.be
Bruno SCARINCI	+32(0)4 248 49 39	+32(0)4 264 12 68	bruno.scarinci@spw.wallonie.be
Arnaud MATHIEU	+32(0)71 63 11 21	+32(0)71 63 11 12	arnaud.mathieu@spw.wallonie.be

Autres infos utiles

Société de Financement Complémentaire (SOFICO)	Rue Canal de l'Ourthe, 9/3	B – 4031 Angleur
Société Régionale Wallonne du Transport (SRWT)	Avenue Gouverneur Bovesse, 96	B – 5100 Jambes
TEC Brabant Wallon	Place Henri Berger, 6	B – 1300 Wavre
TEC Charleroi	Place des Tramways, 9	B – 6000 Charleroi
TEC Hainaut	Place Léopold, 9a	B – 7000 Mons
TEC Liège - Verviers	Rue du Bassin, 119	B – 4030 Liège
TEC Namur - Luxembourg	Avenue Stassart, 12	B – 5000 Namur
Société wallonne des Aéroports (SOWAER)	Avenue des Dessus-de-Lives, 8	B – 5101 Loyers
Les aéroports régionaux		
Brussels South Charleroi Airport – BSCA	Rue des Fusillés, 1	B – 6041 Gosselies
Liege Airport – SAB		B – 4460 Grâce-Hollogne
Les ports autonomes wallons		
Port autonome du Centre et de l'Ouest (PACO)	Rue Boucquéau, 13	B – 7100 La Louvière
Port autonome de Charleroi (PAC)	Rue de Marcinelle, 88 1 ^{er} étage	B – 6000 Charleroi
Port autonome de Liège (PAL)	Quai de Maastricht, 14	B – 4000 Liège
Port autonome de Namur (PAN)	Place Léopold, 12d	B – 5000 Namur

TÉL

FAX



	+32(0)4 231 67 00	+32(0)4 367 45 68	www.sofico.org
--	-------------------	-------------------	----------------

	+32(0)81 32 27 11	+32(0)81 32 27 10	www.infotec.be
	+32(0)10 23 53 11	+32(0)10 23 53 10	www.infotec.be
	+32(0)71 23 41 15	+32(0)71 23 42 09	www.infotec.be
	+32(0)65 38 88 11	+32(0)65 38 88 10	www.infotec.be
	+32(0)4 361 91 11	+32(0)4 367 12 00	www.infotec.be
	+32(0)81 78 08 11	+32(0)81 72 08 33	www.infotec.be

	+32(0)81 32 89 50	+32(0)81 31 35 04	www.sowaer.be
--	-------------------	-------------------	---------------

	+32(0)71 25 12 59	+32(0)71 25 12 02	www.charleroi-airport.com
	+32(0)4 234 84 01	+32(0)4 234 84 04	www.liegeairport.com

	+32(0)64 23 67 00	+32(0)64 22 84 98	www.le-paco.be/fr
	+32(0)71 31 96 33	+32(0)71 32 44 57	www.charleroi.portautonome.be
	+32(0)4 232 97 97	+32(0)4 223 11 09	www.portdeliege.be
	+32(0)81 24 09 50	+32(0)81 24 09 55	www.portnamur.be

Les sites Internet de la Direction générale opérationnelle de la Mobilité et des Voies hydrauliques

<http://voies-hydrauliques.wallonie.be>

<http://mobilite.wallonie.be>

<http://transportscolaire.wallonie.be>

<http://aeroports.wallonie.be>

Le site Internet du service public de Wallonie

<http://spw.wallonie.be>

Le site Internet du portail de la Wallonie

<http://www.wallonie.be>

Le site Internet du Gouvernement wallon

<http://gouvernement.wallonie.be>

Info spw-wallonie

N° vert: +32(0)800 11 901

Editeur responsable

Yvon LOYAERTS

Directeur général,

Direction générale opérationnelle de la Mobilité et des Voies hydrauliques – DGO2

Boulevard du Nord, 8

B – 5000 Namur

Dépôt légal

D/2013/11802/33

Graphisme et production

www.manderlierconsulting.be

Pour toute information:

Service public de Wallonie

Direction générale opérationnelle de la Mobilité et des Voies hydrauliques – DGO2

Cellule « Communication »

Boulevard du Nord, 8

B – 5000 Namur

tél. +32 (0)81 77 20 43

mail: cellulecommunication-dgo2@spw.wallonie.be





Service public
de **Wallonie**

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES

